



RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE

*Élève
Égalité
Éducation*



RAPPORT DE JURY

CRPE

CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEUR DES ECOLES



2
0
2
5

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Les épreuves écrites d'admissibilité.....	4
I. Les épreuves.....	4
II. L'épreuve écrite de mathématiques	5
III. L'épreuve écrite de français.....	10
IV. L'épreuve d'application dans le domaine des Sciences et technologie.....	18
V. L'épreuve écrite d'application dans le domaine Histoire, géographie, EMC.....	23
VI. L'épreuve écrite d'application dans le domaine ARTS	28
VII. L'épreuve écrite en langue régionale - créole	34
Les épreuves orales d'admissibilité	40
I. L'épreuve de leçon.....	41
II. L'épreuve d'entretien.....	46
III. L'épreuve de langue vivante étrangère	51
IV. L'épreuve de créole.....	54
CONCLUSION.....	56

INTRODUCTION

Le recrutement des professeurs des écoles demeure un enjeu stratégique majeur pour garantir une École de la République exigeante, inclusive et ambitieuse. Le concours CRPE 2025 s'inscrit dans un contexte de tension persistante, marqué par une offre restreinte de 29 postes, tous concours confondus. Cette réduction de postes rend le concours particulièrement compétitif et impose aux candidats une solide préparation, notamment dans les disciplines fondamentales que sont le français et les mathématiques.

Les épreuves ont à nouveau mis en évidence un écart significatif entre les candidats bénéficiant d'une préparation solide et ceux dont la maîtrise reste insuffisante, notamment dans le domaine des mathématiques, où de nombreuses fragilités ont été observées.

Les candidats qui ont su tirer leur épingle du jeu sont ceux qui ont pu bénéficier d'un accompagnement structuré alliant des apports théoriques solides à des mises en situation concrètes, en particulier lors des stages en milieu scolaire. Ces immersions constituent un facteur déterminant pour mieux appréhender la complexité du métier, développer une posture professionnelle et ancrer les propositions dans la réalité de la classe.

Par ailleurs, la maîtrise de la langue française reste un critère central, tant pour la compréhension des épreuves que pour la clarté de la communication, écrite et orale. Elle conditionne la capacité à transmettre, à expliciter et à instaurer un rapport confiant au savoir. Le respect des principes républicains, dimension incontournable du métier d'enseignant, est également rigoureusement évalué.

Au sein de l'académie de la Martinique, il est attendu des enseignants qu'ils exercent leurs missions avec rigueur, sens de l'adaptation et engagement au service de la réussite de tous les élèves. Les professeurs des écoles doivent être en mesure de transmettre des savoirs exigeants tout en incarnant les valeurs de l'École publique.

Le présent rapport dresse le bilan des épreuves de la session 2025 : il analyse les résultats, décrit les profils des candidats, les conditions de passation et met en lumière les réussites comme les difficultés observées. Il vise aussi à formuler des recommandations concrètes pour les futurs candidats et les équipes de formation, afin d'améliorer la préparation au concours.

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

I. Les épreuves

Les épreuves des concours externes, des seconds concours et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) se composent de 3 épreuves écrites d'admissibilité et de 2 épreuves orales d'admission. Les candidats admissibles peuvent également demander à passer une épreuve orale facultative portant sur une langue vivante étrangère.

Les épreuves écrites d'admissibilité sont les suivantes :

- Épreuve écrite disciplinaire de français
- Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques
- Épreuve écrite d'application : pour cette épreuve, le candidat a le choix, au début de l'épreuve, entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : Sciences et technologie, Histoire, géographie, enseignement moral et civique (EMC) ou Arts.

LES INSCRITS

Lors de cette session, on compte 528 inscrits.

239 candidats ont composé.

	NOMBRE DE CANDIDATS	NOMBRE DE CANDIDATS ELIMINES	NOMBRE DE POSTES OUVERTS
TOTAL	239	528	29
EXTERNE PUBLIC	164	321	19
EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR	3	24	1
SECOND INTERNE PUBLIC	20	45	2
3 EME CONCOURS	30	80	3
EXTERNE PRIVE	22	58	4

NOMBRE DE COPIES PAR DISCIPLINE :

OPTIONS	Français	Maths	Histoire géographie EMC	ARTS	Sciences et technologie	Créole
TOTAL	239	238	74	47	116	3

Tous les présents passent l'épreuve de français et de mathématiques. L'épreuve d'application la plus choisie est celle de sciences.

Seuls les inscrits de l'externe public LR composent sur l'épreuve écrite de créole.

Pour l'ensemble des disciplines, les commissions de correction des épreuves écrites sont composées d'enseignants du second degré, d'enseignants du premier degré et sont coordonnées par des inspecteurs de l'éducation nationale.

II. L'épreuve écrite de mathématiques

1. Description de l'épreuve

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : 3 heures

Coefficient 1

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

LE SUJET

Le sujet était de bonne facture, complet, précis, et correspondant aux recommandations nationales quant aux contenus et aux savoirs de référence à maîtriser, avec de nombreuses applications directes de notions classiques.

2. Résultats académiques de l'épreuve

Analyse de quelques chiffres clés

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé
Moyenne	5,75	4,92	5,46	4,50	4,57
Note la plus haute	19,25	7	16,5	12,75	10,5
Note la plus basse	0,25	3,75	0,5	1	0,25
Pourcentage de note ≥ 10	15,2%	0%	20%	20%	4,7%
Pourcentage de note $\leq$	84,8%	100%	80%	80%	95,3%

Le tableau ci – dessus conforte les constats déjà formulés lors des sessions antérieures. La forte dégradation des résultats, tous concours confondus, est alarmante.

La moyenne générale pour l'ensemble des concours s'établit à 5,04/20 (contre 7,34 l'an dernier). Elle est très faible.

CONCOURS	Nb COPIES	MOY./20	notes ≤ 5		notes entre 5 et 10		notes entre 10 inclus et 15		notes entre 15 inclus et 20		notes entre 8 inclus et 10		notes entre 9 inclus et 10	
			Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Externe public	164	5,75	87	53,0	52	31,7	19	11,6	6	3,7	14	8,5	3	1,8
Externe public LR	3	4,92	2	66,7	1	33,3	0	0,0	0	0,0	1	33,3	0	0,0
Externe privé	21	4,57	13	61,9	7	33,3	1	4,8	0	0,0	3	14,3	0	0,0
2 ^{ème} conc. Interne public	20	5,46	10	50,0	5	25,0	3	15,0	1	5,0	1	5,0	1	5,0
3 ^{ème} conc. Public	30	4,50	19	63,3	5	16,7	6	20,0	0	0,0	2	6,7	1	3,3
Tout concours	238	5,04	131	55,0	70	29,4	29	12,2	7	2,9	21	8,8	5	2,1

55% des copies obtiennent moins de 5/20 alors que ce pourcentage s'élevait à 29,3% l'an dernier (copies pour lesquelles on peut s'interroger sur le degré de préparation).

Le pourcentage de notes comprises entre 5 et 10/20 diminue avec 29,4 % des copies (contre 37,2% en 2024).

Le pourcentage de notes comprises entre 15 et 20/20 a chuté, avec 2,9% (contre 9,9% en 2024).

15,1% des candidats (tous concours confondus) ont obtenu plus de la moyenne, contre 35,1% l'an dernier.

Les meilleurs résultats ont été obtenus pour les copies des candidats du concours externe public.

3. L'épreuve

Exercice 1

Moyenne de la partie : 0,79/3,5

Commentaires des exercices de la partie :

Il s'agissait dans cet exercice de démontrer la véracité ou non de 6 affirmations. Ce premier exercice visait à évaluer la capacité du candidat à démontrer, en utilisant différents types de raisonnement : déductif, contre-exemple, disjonction des cas. Le raisonnement déductif classique n'a pas été suffisamment maîtrisé car il nécessitait la connaissance des propriétés et/ou définitions des objets mathématiques étudiés.

Notions en jeu

- ➔ Nombres entiers, décimaux, rationnels, réels
- ➔ Propriétés du rectangle, axes de symétrie

Éléments de correction de la partie :

De manière générale, les candidats ont éprouvé des difficultés à raisonner.

La majorité des candidats a commencé la rédaction de la copie par cet exercice et, de manière générale, ils ont échoué car les définitions et les ensembles de nombres n'étaient pas connus. Les concepts mathématiques mis en jeu étaient peu ou mal maîtrisés.

Affirmation 1 : L'erreur récurrente a été : « Un nombre entier n'est pas un nombre décimal ».

Affirmation 3 : La plupart des candidats a utilisé des exemples pour démontrer. Aucune modélisation n'a été mise en œuvre par la majorité des candidats pour justifier l'affirmation.

Affirmation 4 : La liste des diviseurs était souvent incomplète (oubli du 1 ou du nombre 496).

Affirmation 5 : Les candidats ont souvent cherché à montrer à l'aide d'exemples (utilisation du 0 et du 1 avant de généraliser). Aucun candidat n'a pris en compte les nombres positifs compris entre 0 et 1.

Affirmation 6 : Les correcteurs ont relevé une méconnaissance des axes de symétrie du rectangle chez plusieurs candidats. Certains ont, de surcroît, assimilé à tort le rectangle au triangle rectangle.

Conseils aux futurs candidats :

- Connaître les relations entre les nombres ;
- Connaître les propriétés des nombres ;
- Comprendre et utiliser les notions de divisibilité et de nombres premiers ;
- Comprendre et utiliser les nombres pour comparer, calculer ;
- Travailler les différents types de démonstration (figure en contre-exemple, (affirmation 6) et modélisation (affirmation 3)) ;
- Consulter attentivement (en veillant à un entraînement régulier) les ressources institutionnelles suivantes : [Divisibilité et nombres premiers](#) ; [les ensembles de nombres](#) ; [Espace et géométrie au C3](#).

Exercice 2

Moyenne de la partie : 2,33/6

Commentaire des exercices de la partie :

Il s'agissait d'un exercice d'application concrète des mathématiques et beaucoup de candidats ont manqué de réflexion ou même de pragmatisme. Par exemple, ils n'ont en général pas réussi la question (4) qui demandait s'il était possible d'envelopper une plaquette de beurre dans une feuille de 20 cm x 23 cm. Ils ont eu des difficultés à passer de la représentation dans l'espace du pavé droit au patron dans le plan (ils n'ont pas su non plus calculer l'aire du pavé droit).

Notions en jeu

- Calculs de pourcentages
- Calculs de volume (Pavé) et d'aire (Rectangle)
- Patron d'un pavé droit
- Grandeurs et mesures (conversions)
- Tableur

Éléments de correction de la partie :

Les deux premières questions ont été assez bien réussies. Beaucoup de candidats se sont trompés dans l'utilisation de la formule du volume du pavé droit. De nombreuses confusions entre aire et périmètre, ont été constatées. De nombreuses erreurs de conversion sont relevées dans la troisième question. Les candidats ont eu de grandes difficultés à convertir les cm^3 en litre. La confusion entre la masse de la barquette de beurre et la masse totale de beurre fabriqué a été à l'origine d'erreurs dans le calcul de la masse volumique du beurre. La question (4a) a majoritairement fait chuter les candidats car ils ont privilégié une représentation en perspective cavalière au lieu du patron du pavé droit, et ont essentiellement comparé l'aire de la feuille au volume du pavé.

Le calcul de l'aire totale de la surface de la plaquette de beurre a été très peu réussi par les candidats (4b) et globalement, seule l'aire de la feuille a été calculée correctement. Dans la cinquième question, c'est la confusion entre les signes « x » et « * » qui a prédominé.

Conseils aux futurs candidats :

- Savoir calculer avec des grandeurs mesurables ;
- Exprimer les résultats dans les unités adaptées (déterminer le volume d'un solide, convertir) ;
- Utiliser des formules de tableurs ;
- S'approprier (en veillant à un entraînement régulier) les ressources institutionnelles suivantes : « Le nombre au cycle 3 » ; « Jouer et s'entraîner avec des applications pour faire des mathématiques » ; « Les tableurs » ; « Le pavé droit ».

Exercice 3

Moyenne de la partie : 0,40 / 3

Commentaire des exercices de la partie :

Cet exercice a été un échec notable pour la quasi-totalité des candidats. Ceux-ci n'ont pas su interpréter les données et les modéliser. Cet exercice a été mal traité du fait de l'incompréhension du principe multiplicatif dans le cadre des probabilités (beaucoup de candidats ont additionné les probabilités des « deux branches » de l'arbre de probabilités).

Notions en jeu

- Probabilités

Éléments de correction de la partie :

Pour chacune des deux expériences, il y avait trois issues équiprobables mais les candidats ont considéré la probabilité $\frac{1}{2}$ au lieu de $\frac{1}{3}$. De nombreux candidats ont trouvé des probabilités égales à 1 ou $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{4}$ pour chacun des quatre événements, et ont additionné des probabilités au lieu de les multiplier. Beaucoup de candidats n'ont pas perçu qu'un saut est non réussi si le pied de l'athlète touche ou dépasse la planche, et n'ont pas réussi à comptabiliser les cas possibles. Certains candidats n'ont pas respecté la consigne et ont produit des réponses sous forme d'écriture décimale.

Conseils aux futurs candidats :

- Savoir calculer des probabilités dans des cas simples ;
- Maîtriser les notions de probabilités et quelques propriétés : la probabilité d'un événement est comprise entre 0 et 1 ;
- Connaître et calculer la probabilité d'évènements certains, impossibles, incompatibles, contraires ;
- Consulter attentivement (en veillant à un entraînement régulier) les ressources institutionnelles suivantes : [Les probabilités](#).

Exercice 4

Moyenne de la partie : 1,02 / 5

Commentaire des exercices de la partie :

Le quatrième exercice, plus exigeant et complet dans la mobilisation des connaissances mathématiques classiques, n'a pas permis aux candidats de gagner les points escomptés.

Notions en jeu

- ➔ Théorèmes de Thalès et de Pythagore
- ➔ Écriture d'équation du 1^{er} degré et calcul littéral
- ➔ Calculs de distances, de durées et de vitesses

Éléments de correction de la partie :

Beaucoup de candidats ont appliqué le théorème de Thalès sans vérifier les conditions préalables : sans démontrer que les droites (AI) et (JB) étaient parallèles.

Après avoir écrit l'égalité des rapports, la majorité des candidats n'a pas su exprimer PJ en fonction de IJ et IP et ont d'emblée considéré PJ égale à 120 m. Il a été noté, de plus, que les égalités de Thalès n'ont pas toujours été correctes, engendrant ainsi de nombreuses erreurs de calcul.

Une mauvaise compréhension de la consigne a été constatée dans la question (2a) : les candidats se sont appliqués à trouver la valeur numérique de AP^2 et PB^2 au lieu de les exprimer en fonction de x.

Les candidats ont eu de grandes difficultés à réaliser des conversions, à travailler le calcul littéral, la mise en équation et la résolution de l'équation.

Conseils aux futurs candidats :

- Utiliser les notions de géométrie plane pour démontrer ;
- Connaître les propriétés du triangle rectangle ;
- Connaître les propriétés de parallélisme des figures planes ;
- Connaître les théorèmes de THALES et PYTHAGORE ;
- Consulter attentivement (en veillant à un entraînement régulier) les ressources institutionnelles suivantes : [Théorème de Thalès](#).

Exercice 5

Moyenne de la partie : 1,18 / 2,5

Commentaire des exercices de la partie :

Cet exercice permettait la vérification des connaissances des candidats quant à la programmation scratch. Une meilleure compréhension des instructions Scratch a été constatée, par rapport aux années précédentes.

Notions en jeu

- Programmation Scratch
- Tracé de figures géométriques

Éléments de correction de la partie :

Les figures ont été tracées mais pas toujours à l'aide du compas. Il est indispensable de laisser tous les traits de construction visibles. La figure obtenue a été correctement tracée par plusieurs candidats. Toutefois, l'orientation finale du lutin a été problématique tout comme l'association des programmes aux figures proposées.

Conseils aux futurs candidats :

- Consulter attentivement (en veillant à un entraînement régulier) les ressources institutionnelles suivantes : [Scratch](#).

4. Maîtrise de la langue et de l'expression

Les exercices ont été clairement identifiés. Les copies ont été bien présentées pour leur grande majorité avec un bon repérage des exercices. Les candidats ont fait un réel effort de rédaction : orthographe correcte, copie lisible, qualité de la graphie.

5. Conclusion

De trop nombreuses questions ou d'exercices (exercices 2 et 4) n'ont pas été traités. Les correcteurs ont noté un manque criant de connaissances en mathématiques (ensembles de nombres, probabilités, conversions, explication d'un résultat produit par un algorithme).

Il est nécessaire que les candidats :

- Lisent attentivement les consignes afin de comprendre ce qui est demandé et ce qui est attendu ;
- Vérifient toutes les hypothèses avant l'application des théorèmes ;
- Utilisent un arbre pondéré pour représenter la situation et déterminer les probabilités ;
- Travaillent le calcul littéral et la mise en équation ;
- Justifient toutes les réponses sauf contre-indication et expliquent clairement leur démarche ;
- Renforcent leurs compétences concernant les notions suivantes :
 - ⇒ La probabilité ;
 - ⇒ Les formules de volume ;
 - ⇒ Les égalités de Thalès et Pythagore ;
 - ⇒ Le concept de nombres ;
 - ⇒ Les différents types de démonstration ;
 - ⇒ Le calcul littéral.

Le faible taux général de réussite interroge sur la qualité de la préparation de l'épreuve de mathématiques. La géométrie et toute sa rigueur doivent trouver leur place dans cette préparation au concours de recrutement des futurs professeurs de nos élèves.

III. L'épreuve écrite de français

1. Description de l'épreuve

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- ⇒ Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- ⇒ Une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- ⇒ Une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures

Coefficient 1

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

Le programme de l'épreuve est constitué ainsi :

- Du programme en vigueur de français du cycle 4 ;
- De la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

2. Résultats académiques de l'épreuve :

Analyse de quelques chiffres clés :

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé
Moyenne	9,42	7,83	10,41	8,64	10,35
Note la plus haute	18,25	11,75	17	17,50	14
Note la plus basse	1,25	4,25	4	4,25	3
Pourcentage de note > 10	50,92	66,6	55	60	45,55
Pourcentage de note ≤ 10	49,08	33,4	45	40	54,55

Les notes des candidats des différents concours publics laissent transparaître des progrès sauf pour celui du spécial LVR.

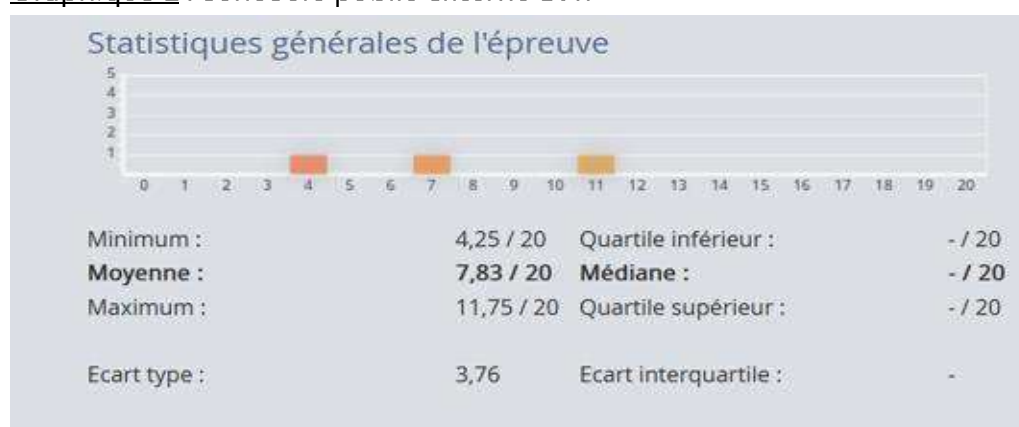
Comparativement, les candidats du secteur privé obtiennent des résultats inférieurs à ceux du concours externe public comme en 2024.

Graphique 1 : concours public externe



Pour le concours externe public, 50,92 % des candidats ont obtenu une note supérieure à 10. Ce pourcentage est légèrement en baisse par rapport aux résultats de 2024 qui chiffraient à 56,96 %. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 11,50 sur 20.

Graphique 2 : concours public externe LVR



Pour le concours externe public spécialité langue régionale, 1 candidat /3 a obtenu une note égale ou supérieure à 10.

Graphique 3 : second concours interne public



Pour le second concours public interne, 40,90 % des candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 14,94 sur 20.

Graphique 4 : 3^{ème} concours public



Pour le 3^{ème} concours public, 28,57 % des candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 10,75 sur 20.

Graphique 5 : concours externe privé



Pour le concours externe privé, 66,66 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10. Le pourcentage est en hausse par rapport au concours 2024 (33,33%). La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 12 sur 20.

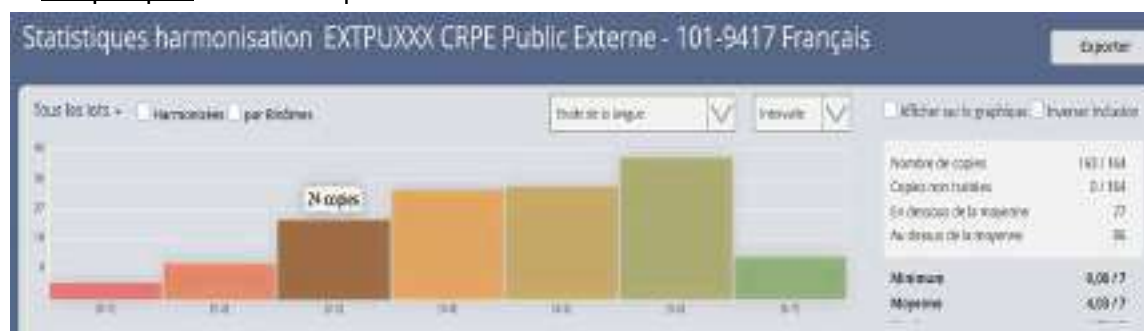
3. L'épreuve

a) Première partie : ETUDE DE LA LANGUE : 7 points

Moyenne de la partie :

	Externe public	2nd conc interne public	3ième concours public	Externe LR	Privé externe
Moyenne de la partie 1	4,03	3,79	3,70	4,04	4,24

→ Graphique : concours public externe



Commentaires des exercices de la partie :

Question 1 : Le candidat devait donner la fonction de quatre mots ou groupes de mots.

Question 2 : Il devait donner la nature de huit mots.

Question 3 : Il devait donner le temps et le mode de quatre verbes.

Question 4 : Il devait identifier la nature et la fonction des deux propositions

Question 5 : Il devait réécrire un extrait de texte en le transformant au singulier et un autre au pluriel.

Éléments de correction de la partie :

Le barème de la partie 1 est le suivant :

- Question 1 : 1 point
- Question 2 : 2 points
- Question 3 : 2 points
- Question 4 : 1 point
- Question 5 : 1 point

Points positifs :

Certaines copies témoignent d'une bonne structuration des réponses et d'une expression claire.

Les fonctions grammaticales telles que « complément du nom » ou « complément circonstanciel de temps et de lieu » sont bien identifiées par plusieurs candidats.

L'usage du mode indicatif est généralement maîtrisé.

Quelques copies se distinguent également par la mise en page des réponses, notamment sous forme de tableau, améliorant la lisibilité.

Points à améliorer :

L'ensemble des correcteurs note :

- Un manque de maîtrise de la terminologie grammaticale, en particulier pour les natures et fonctions ;
- Des confusions entre temps simples et composés. La conjugaison, notamment au futur ou au plus-que-parfait, est parfois incorrecte ;
- Un manque de précision dans les réponses données. Par exemple, dans l'exercice 2, les candidats identifient un article mais ne précisent pas s'il est défini, indéfini ou contracté.

Conseils aux futurs candidats :

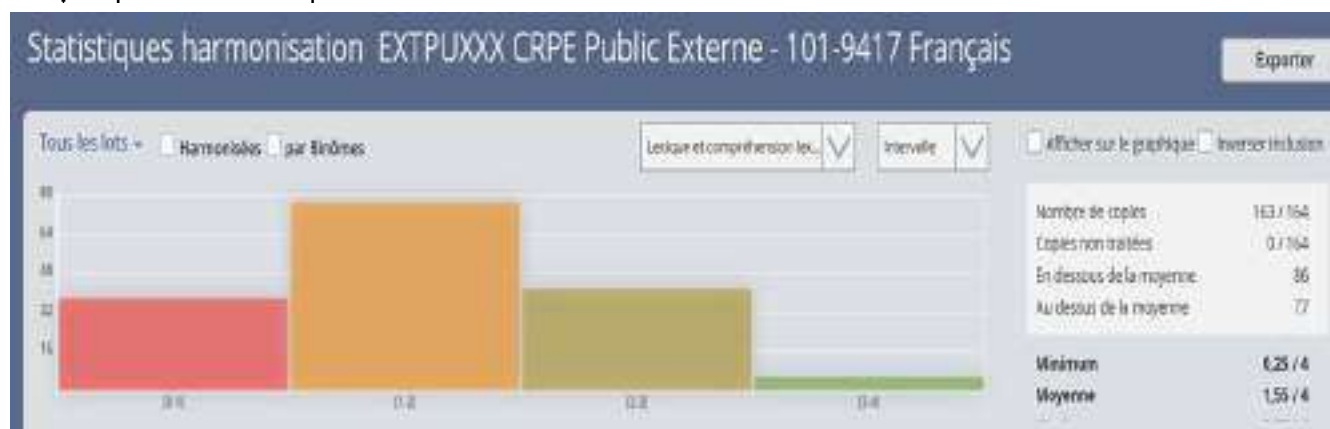
- S'approprier et s'appuyer sur les deux guides grammaire : La terminologie de la grammaire et La grammaire du CP au CM2.
- Travailler la terminologie grammaticale et les notions fondamentales de l'étude de la langue : bien distinguer nature et fonction ;
- Revoir les conjugaisons, en particulier les temps composés ;
- Apporter des réponses structurées, détaillées et précises ;
- Privilégier le tableau pour les réponses qui nécessitent des relevés et des classements.

b) Deuxième partie : **LEXIQUE ET COMPREHENSION** : 4 points

Moyenne de la partie :

	Externe public	2nd conc interne public	3ième concours public	Externe LR	Privé externe
Moyenne de la partie 1	1,55	1,97	1,49	1,38	1,74

Graphique : concours public externe



Commentaires des exercices de la partie :

Question 1 : Le candidat devait analyser la formation du mot « avidement » et donner son sens.

Question 2 : Le candidat devait expliquer en contexte le sens des mots « journaux assoupis » et « rues étranglées ».

Question 3 : Le candidat devait identifier et expliciter les émotions suscitées dans la population par l'annonce de la mobilisation générale en s'appuyant sur le lexique d'un extrait.

Éléments de correction de la partie :

Le barème de la partie 2 est le suivant :

Question 1 : 1 point

Question 2 : 1 point

Question 3 : 2 points

Points positifs :

Le suffixe est généralement bien identifié.

Certains candidats sont capables d'analyser correctement les procédés de formation des mots. Les candidats identifient les émotions dans l'exercice 3.

Points à améliorer :

La notion de dérivation est souvent mal comprise et la terminologie associée est approximative.

Par exemple, certains candidats ne reconnaissent pas le radical « avide » dans « avidement » et donc passent à côté du sens. L'analyse ne porte pas suffisamment sur le sens figuré des mots en contexte.

L'interprétation des mots manque de précision.

Les candidats doivent justifier davantage la question 3. Les émotions identifiées sont peu illustrées par des exemples précis du texte.

Conseils aux futurs candidats :

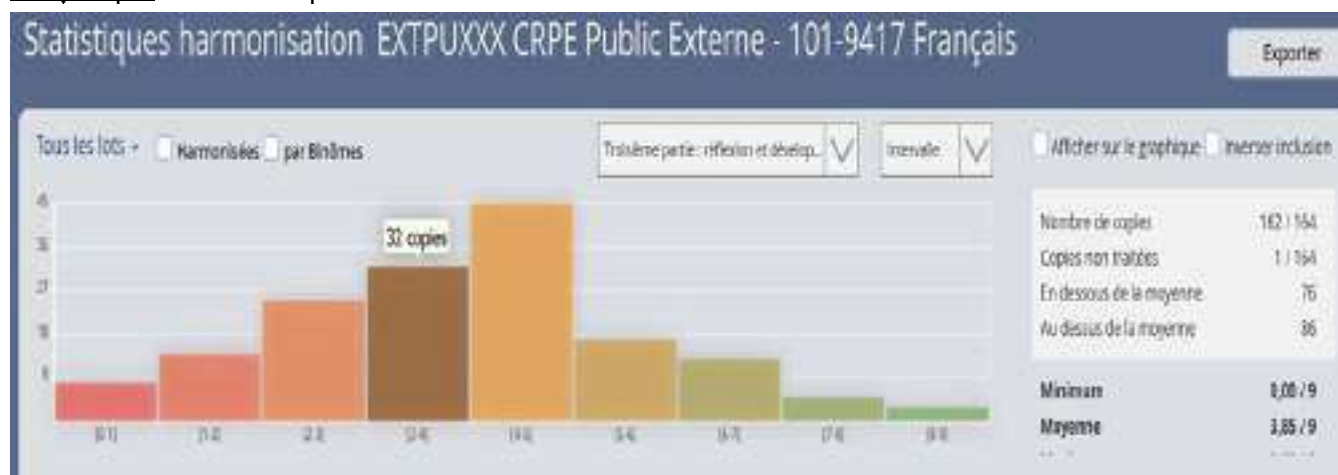
- Développer la maîtrise du lexique :
 - Enrichir son vocabulaire ;
 - S'entraîner à identifier les procédés de formation des mots (préfixes, suffixes) ;
 - Comprendre les différents sens d'un mot, notamment les sens figurés.
- Veiller à justifier les réponses en s'appuyant sur un lexique précis, des exemples variés et argumenter davantage.
- Développer davantage la rédaction et l'explicitation des réponses.

c) Troisième partie : REFLEXION ET DEVELOPPEMENT : 9 points

Moyenne de la partie :

	Externe public	2nd conc interne public	3ième concours public	Externe LR	Privé externe
Moyenne de la partie 1	3,85	4,69	3,54	2,38	4,42

Graphique : concours public externe



Commentaire des exercices de la partie :

La commission a proposé 5 critères de correction :

- La structuration de la production ;
- Une argumentation appuyée sur la compréhension du sujet et du texte ;
- Une mobilisation des références personnelles, culturelles et littéraires ;
- Une argumentation dans la réflexion ;
- La qualité de l'expression écrite.

Éléments de correction de la partie :

Le barème de la partie 3 est le suivant :

- La structuration de la production : 1 point ;
- Une argumentation appuyée sur la compréhension du sujet et du texte : 1,5 points ;
- Une mobilisation des références personnelles, culturelles et littéraires : 2 points ;
- Une argumentation dans la réflexion : 2 points ;
- La qualité de l'expression écrite : 2,5 points.

Points positifs :

Les efforts de structuration sont notables : introduction, développement et conclusion sont présents dans de nombreuses copies.

La formulation d'une problématique et la présence d'une ouverture finale sont à souligner.

Quelques candidats exploitent avec pertinence des références littéraires et culturelles. Certains montrent une bonne maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, lisibilité).

Points à améliorer :

Les correcteurs ont constaté une maîtrise insuffisante de la méthodologie relative à la partie « réflexion et développement » :

- Accroche et transitions peu soignées, problématiques peu précises ;
- Construction du plan souvent pauvre ou reposant sur des causes listées sans articulation ;
- Le déséquilibre entre les parties est fréquent ;
- De nombreuses copies inachevées ou des conclusions bâclées selon les concours ;
- Une utilisation insuffisante des propos de l'auteur ;
- L'argumentation est souvent remplacée par des exemples ;
- La culture littéraire reste peu développée chez une grande majorité de candidats, les références sont peu nombreuses et peu exploitées ;
- En ce qui concerne la qualité de l'expression écrite, des fautes d'orthographe, des erreurs de syntaxe et une écriture difficile à lire (calligraphie) nuisent à la qualité globale de certaines copies ;
- Il est enfin à noter que quelques rares analyses vont à l'encontre des valeurs de la République.

Conseils aux futurs candidats :

- Mieux connaître les enjeux et attentes de l'exercice ;
- S'approprier et appliquer rigoureusement la méthodologie attendue : respecter les différentes étapes (accroche, formulation de la problématique, annonce du plan, transitions et conclusion) et veiller à l'équilibre des parties. Il est recommandé aux candidats d'élaborer un plan au brouillon, d'anticiper les arguments et de relire attentivement leur production avant de la rendre.
- Formuler des arguments solides et les illustrer par des exemples pertinents ;
- Éviter le catalogue d'idées, choisir des exemples pertinents avec le sujet et les développer ;
- Approfondir la culture littéraire et didactique : lire des œuvres, s'informer sur les courants, les genres, les auteurs majeurs du patrimoine, et s'exercer à mobiliser ces références dans une argumentation ;
- Soigner la langue et la présentation : relire pour corriger les fautes, travailler la lisibilité de l'écriture et la clarté de la mise en page. Des copies bien rédigées et bien présentées valorisent le fond ;
- Gérer le temps de l'épreuve : veiller à accorder un temps suffisant à chacune des parties. Prévoir un temps de relecture.

4. Maîtrise de la langue et de l'expression

Dans l'ensemble, la commission note un effort des candidats quant à la qualité de la langue et de l'expression écrite. Toutefois, de nombreuses copies font encore apparaître une maîtrise très fragile des connaissances orthographiques et syntaxiques.

5. Conclusion

La session 2025 marque la quatrième année de mise en place du CRPE rénové.

Le sujet met en exergue une exigence renouvelée quant aux rythmes et aux attendus et rappelle que la préparation au concours de recrutement pour devenir professeur des écoles nécessite méthode, précision et rigueur.

Il convient d'insister sur l'importance de l'entraînement. Cet entraînement devra alors s'attacher aussi bien à la forme qu'au fond.

En ce qui concerne l'épreuve écrite de français, en particulier :

La maîtrise des concepts en étude de la langue est en net progrès (partie 1), par rapport à 2024 et ce pour tous les concours. La partie 2 mérite encore toute l'attention des candidats.

La partie 3 met en évidence, chez de nombreux candidats, des difficultés à appliquer une méthodologie propre à la réflexion et au développement, ainsi qu'à mobiliser des références culturelles et littéraires pertinentes.

IV. L'épreuve d'application dans le domaine des Sciences et technologie

1. Description de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage dans le domaine des sciences et technologie.

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient 1

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le sujet est composé de trois parties :

Partie 1 : L'océan, un réservoir pour la biodiversité (7 points) ;

Partie 2 : L'océan, une ressource à préserver (7 points) ;

Partie 3 : L'océan, un réseau mondial de communication (6 points).

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

Le programme de l'épreuve écrite d'application du domaine sciences et technologie est constitué pour les sessions 2023 et 2024 du programme en vigueur de sciences et technologie du cycle 3 et des programmes en vigueur de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie du cycle 4.

Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes à un niveau tel qu'ils puissent enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (Explorer le monde : explorer le monde du vivant, des objets et de la matière), au cycle 2 (Questionner le monde : questionner le monde du vivant, de la matière et des objets et explorer les organisations du monde) et au cycle 3 (Sciences et technologie).

2. Résultats académiques de l'épreuve

Analyse de quelques chiffres clés :

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé
Moyenne	8.3	6.2	8.3	9.75	7
Note la plus haute	15	6.25	16.25	14.5	11.75
Note la plus basse	1.5	6.25	2.25	4	4.75
Pourcentage de note > 10	36%	0%	46%	34%	29%
Pourcentage de note =<	36%	0%	16%	16%	29%

Hormis un nombre infime de copies qui obtiennent une note très honorable, les copies sont d'un niveau assez moyen. En effet, la moyenne générale des différents concours n'excède pas 10.

3. L'épreuve

a) Partie 1 : L'océan, un réservoir pour la biodiversité (7 points)

Commentaire des exercices de la partie :

En s'appuyant sur des travaux d'élèves visant à catégoriser des animaux et leurs connaissances, il a été demandé aux candidats de donner une définition des 3 verbes « trier, ranger, classer » puis d'expliquer l'intérêt pédagogique de faire cette activité avant de classer les êtres vivants.

Il leur a été demandé par ailleurs de se référer à un exemple de classement réalisé par un enseignant du CM2 pour proposer à leur tour une séance permettant aux apprenants de trouver les caractères communs aux animaux rangés dans la boîte.

Concernant les éléments qui portent sur « les chaînes de prédation », il s'agissait de vérifier chez les élèves des capacités à comprendre et modéliser des énoncés scientifiques après analyse de leurs productions.

Au rang des connaissances disciplinaires, il était attendu des candidats des capacités à nommer le mode de classification étudié en classe à travers l'activité des élèves, puis de citer un autre mode de représentation utilisé en classification en précisant les critères.

Par ailleurs, il leur a été demandé d'illustrer un type de relation entre les espèces autre que la prédation, afin d'évaluer leur compréhension des différentes interactions existant entre les organismes au sein du milieu océanique.

Enfin, un questionnement précis concernant la place et le rôle de la laitue de mer et le phytoplancton a été proposé en vue de souligner leur caractère vital dans les chaînes alimentaires.

Éléments de correction de la partie :

Cette partie a été la mieux réussie. Néanmoins, il ressort que des efforts demeurent nécessaires pour permettre aux candidats de mieux se projeter dans le métier d'enseignant. Les futurs candidats devront notamment apprendre à guider les élèves dans leurs apprentissages par des consignes claires et explicites favorisant la compréhension des tâches à accomplir. Ils devront également veiller au choix d'un matériel adapté, à la hiérarchisation des activités et à une répartition pertinente des tâches, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Point positif :

Le sujet a suscité un vif intérêt, d'autant que 2025 a été désignée « Année de la mer » en France.

Points à améliorer :

Une meilleure maîtrise du vocabulaire spécifique s'avère indispensable. Nombreux sont les candidats qui n'ont pas su donner la définition exacte des verbes ranger, trier et classer dans le domaine d'apprentissage ciblé. Les savoirs scientifiques reliés à la classification phylogénétique sont donc à consolider.

Enfin, une compréhension insuffisante des interactions existant entre les espèces du milieu océanique n'a pas permis à certains candidats d'identifier d'autres types de relations interspécifiques, qu'elles soient bénéfiques (commensalisme, symbiose) ou négatives (parasitisme, prédation).

Conseils aux futurs candidats :

- S'attacher à bien comprendre la question avant d'entamer les réponses ;
- Développer un propos cohérent, organisé, rapporté dans une syntaxe et une orthographe correcte ;
- Consolider sa culture didactique et pédagogique afin de développer sa capacité à évaluer de manière pertinente les productions des élèves.
- Recourir à un enseignement explicite permettant une démarche d'investigation rapide et efficace.

b) Partie 2 : L'océan, une ressource à préserver (7,5 points)

Dans cette deuxième partie, il était attendu des candidats qu'ils soient en mesure d'observer puis de compléter un schéma représentant les changements d'état de l'eau en s'aidant des séquences apprises sur le processus de distillation.

Il leur a été demandé par ailleurs de rédiger les étapes expérimentales d'un protocole de désalinisation par distillation solaire. Le recours au calcul scientifique a été suscité également dans cette deuxième partie pour déterminer l'énergie électrique nécessaire pour transformer par distillation, une quantité d'eau de mer en eau douce.

Les savoirs relatifs à l'impact du réchauffement climatique sur l'océan ont consisté à nommer les gaz responsables à savoir les gaz à effet de serre, l'ozone, le méthane, le protoxyde d'azote et la vapeur d'eau.

Sur le plan didactique et pédagogique, les candidats devaient être capables de rédiger les différentes étapes du protocole de désalinisation par distillation solaire proposé dans le dossier puis d'identifier les sous-compétences travaillées dans le cadre des démarches expérimentales.

Par ailleurs, des capacités à accompagner les élèves dans la bonne utilisation du vocabulaire spécifique et à remédier aux difficultés observées chez les élèves dans l'interprétation et la restitution des expériences conduites ont été évaluées.

Points positifs :

Les bons candidats ont su prendre appui sur les documents et les questions posées dans le dossier pour inscrire les élèves dans une démarche scientifique et technologique transférable dans les classes, notamment à travers les activités de compréhension et de mise en œuvre d'un protocole expérimental.

Ils ont su par ailleurs démontrer des capacités à accompagner les élèves dans l'appropriation des savoirs scientifiques inhérents aux notions visées à travers la passation de consignes précises et le repérage de leurs erreurs d'interprétation ou de manipulation. Ils ont su proposer également des situations de remédiation permettant le rétablissement de la vérité scientifique et l'emploi correct du lexique spécifique.

Points à améliorer :

- Renforcer la culture scientifique sur les techniques de désalinisation des eaux et leurs enjeux dans le nouveau contexte actuel ;
- Se familiariser avec la pratique de démarches scientifiques, mais aussi la pratique des langages, des outils et des méthodes d'apprentissages mobilisables pour un enseignement des sciences ;
- S'adapter à la diversité des élèves.

Conseils aux futurs candidats :

- Approfondir la connaissance du rôle de l'enseignant dans le cadre d'un enseignement fondé sur la démarche d'investigation ;
- Parcourir l'ensemble des programmes en amont en vue de renforcer les connaissances prévues au Bulletin officiel sur les attendus du CRPE ;
- Faire preuve d'une plus grande rigueur dans les raisonnements scientifiques.

c) Partie 3 : L'océan, un réseau mondial de communication

Commentaires des exercices de la partie :

Cette partie du sujet invite à explorer quelques avancées technologiques liées à la communication à travers le milieu marin. Dans cette perspective, il a été demandé aux candidats de s'appuyer sur la description d'une bouée communicante océanique, souvent appelée bouée météorologique pour indiquer les fonctions et les solutions techniques inhérentes à cet objet.

Elle invite également à faire réfléchir aux moyens didactiques et pédagogiques à mettre en œuvre pour amener les élèves à la modélisation d'une bouée communicante à partir du matériel proposé. Le but final est de faire construire un objet flottant, capable de mesurer et communiquer la température de l'eau d'une mare. À partir de cette problématique, il a été demandé aux candidats de préciser les compétences visées, ainsi que les tâches à accomplir dans le cadre de la démarche technologique mise en œuvre.

Enfin, ils doivent être capables d'évaluer les productions des élèves en programmation au cycle 3. Pour cela, ils doivent identifier les réponses correctes et celles qui sont erronées. Ils doivent également proposer, si nécessaire, des solutions pour remédier aux difficultés constatées.

Éléments de correction de la partie :

Cette partie a été insuffisamment traitée. Les correcteurs soulignent, de manière générale, un manque d'intérêt pour le domaine 4, relatif aux systèmes naturels et technologiques, ainsi qu'une méconnaissance des principes fondamentaux de l'algorithmique et de la conception de programmes informatiques.

Point positif :

Les bons candidats ont su proposer des tâches qui correspondent aux étapes de la démarche technologique.

Points à améliorer :

- Mieux cibler les compétences à évaluer ainsi que les critères de réussite à partir desquels les élèves pourront valider leur construction ;
- S'entraîner à analyser des productions des élèves en précisant la nature des erreurs et en proposant des solutions ;
- S'initier à la programmation sachant que cet apprentissage occupe une place de plus en plus cruciale à l'École ;
- Renforcer les compétences dans le champ de la programmation commun aux mathématiques et à la technologie ;
- Gérer le temps de l'épreuve afin de traiter toutes les parties du sujet.

Conseils aux futurs candidats :

- S'imprégner des programmes d'activités à mener dans les classes pour permettre aux élèves d'imaginer un objet technique en réponse à un besoin ;
- S'imprégner du déroulement de séances qui ont pour enjeu la réalisation de maquettes ou encore la modélisation d'un système ;
- Investir plus largement le champ des langages informatiques utilisés pour la programmation d'outils numériques et la réalisation des traitements automatiques de données.

4. Maîtrise de la langue et de l'expression

Il est attendu des candidats qu'ils s'expriment dans une langue claire et précise.

5. Conclusion

L'épreuve écrite de sciences et technologie du CRPE 2025 a permis de mesurer la capacité des candidats à mobiliser leurs connaissances scientifiques et leur maîtrise des démarches didactiques pour concevoir des situations d'apprentissage cohérentes, progressives et adaptées à l'école primaire.

Structurée autour du thème fédérateur de l'océan, elle a offert un cadre riche pour évaluer la culture scientifique, l'aptitude à raisonner de manière rigoureuse, à proposer des dispositifs d'enseignement pertinents et à analyser les productions d'élèves.

Si quelques copies se sont distinguées par leur qualité, force est de constater que le niveau général demeure en deçà des attendus, avec des moyennes inférieures à 10 pour la majorité des concours.

Au-delà des savoirs scientifiques, l'épreuve a révélé un manque de projection dans la posture d'enseignant : la difficulté à évaluer les productions d'élèves, à différencier les situations proposées ou encore à formuler des consignes claires nuit à la qualité des propositions pédagogiques. La rigueur de l'expression écrite, la structuration des réponses et l'utilisation correcte de la langue restent aussi des axes de vigilance.

En définitive, cette épreuve exige une préparation complète, alliant renforcement des savoirs scientifiques, compréhension des démarches didactiques, et capacité à concevoir des situations d'enseignement articulées à des objectifs clairs.

Une meilleure appropriation des programmes, une familiarisation avec les outils de la pédagogie expérimentale, ainsi qu'un investissement dans le champ technologique et numérique sont nécessaires pour répondre aux exigences du métier.

Les candidats sont vivement encouragés à adopter une posture réflexive et exigeante dans leur préparation, à se confronter à des situations concrètes d'enseignement et à renforcer leur culture scientifique au service des apprentissages des élèves.

V. L'épreuve écrite d'application dans le domaine Histoire, géographie, EMC

1. Description de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage dans le domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique.

Lors de cette session 2025, les deux composantes déterminées par la commission nationale compétente sont :

La composante Histoire (12 points)

La composante enseignement moral et civique (EMC) (8 points)

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient 1

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

2. Résultats académiques de l'épreuve

Analyse de quelques chiffres clés :

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé
Moyenne	8	12,5	7,5	7	11,25
Note la plus haute	17	13	13,75	11,75	17,25
Note la plus basse	1	12	2,25	3	7,75
Pourcentage de note > 10	48%	100%	44%	50%	43%
Pourcentage de note =<	52%	0%	56%	50%	57%



L'épreuve reste difficile avec des moyennes oscillant entre 7 et 12,5. Le 3^{ème} concours public et le **second concours interne** présentent les résultats les plus fragiles. On note des disparités marquées entre les notes hautes (17,25) et basses (1), notamment en **externe public**. 11% des copies sont en dessous de 5/20 (sauf LVR et privé), ceci montre des lacunes majeures chez une partie des candidats.

3. L'épreuve

a) Composante Enseignement moral et civique (8 points)

Commentaires des exercices de la partie :

L'épreuve d'EMC était centrée sur la thématique de l'empathie et son rôle dans la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement. La première question demandait aux candidats de montrer que l'empathie est "un moteur pour lutter contre les discriminations, la violence physique verbale, le harcèlement, les cyberviolences". La seconde question invitait les candidats à décrire comment exploiter l'un des documents du corpus dans un projet d'apprentissage axé sur la communication empathique.

Selon le programme d'EMC, les élèves s'ouvrent à la compréhension des notions de fraternité et d'égalité en CM1, ce qui constitue le cadre de référence pour cette partie de l'épreuve.

Points positifs :

La thématique de l'empathie a été généralement plutôt bien traitée par les candidats. Les définitions proposées étaient globalement satisfaisantes, avec une bonne identification des différentes facettes de cette notion. Plusieurs copies ont su établir un lien, même parfois implicite, avec la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement.

Certains candidats ont proposé des projets de classe originaux pour travailler cette notion, avec des situations d'apprentissage pertinentes et réalisables.

Points à améliorer :

Le jury regrette de nombreuses paraphrases des documents fournis, sans réelle appropriation critique ni apport personnel. Les candidats devaient définir l'empathie comme la capacité à comprendre et à partager les émotions et les expériences d'autrui, ce qui conduit à un comportement plus prosocial.

Le lien entre l'empathie et la lutte contre les discriminations, les violences ou le harcèlement est souvent évoqué, mais rarement explicité de manière approfondie. Les candidats auraient dû montrer l'origine de ces problèmes (méconnaissance des autres, préjugés, déshumanisation de la victime, violence de paroles) et expliquer comment l'empathie, en encourageant la compréhension mutuelle, la reconnaissance des émotions, la communication non-violente et la solidarité, favorise des comportements prosociaux.

On relève peu d'exemples précis pour montrer le rôle moteur de l'empathie dans la résolution des conflits en milieu scolaire. Les propositions pédagogiques manquent parfois d'exploitation réelle des documents du corpus, au profit de projets plus généraux sur le harcèlement.

Aucune copie n'a mentionné le programme PHARE, ce qui témoigne d'une connaissance insuffisante des dispositifs institutionnels actuels de lutte contre le harcèlement scolaire.

Conseils aux futurs candidats :

- Approfondir la connaissance des programmes et dispositifs institutionnels (comme le programme PHARE) pour les intégrer aux propositions pédagogiques ;
- Dépassez la simple paraphrase des documents fournis pour développer une réflexion personnelle étayée par des connaissances précises ;
- Expliciter les objectifs d'apprentissage, les compétences visées et les critères de réussite des activités proposées ;
- Proposer des exemples concrets de mise en œuvre, en précisant les modalités de travail et les consignes données aux élèves.

Pour la partie pédagogique, le jury valorise les candidats qui :

- Contextualisent l'exploitation du document (adossement au programme, projet mené à l'intérieur de la classe ou réaction à une situation dans la classe ou la cour de récréation) ;
- Proposent un travail portant sur la connaissance et la régulation des émotions ;
- Démonstrent une bonne connaissance du kit d'empathie ou montrent la volonté d'intégrer le développement des compétences psycho-sociales dans les pratiques pédagogiques quotidiennes.

b) Composante Histoire (12 points)

Commentaires des exercices de la partie :

La composante Histoire portait sur le règne de François Ier et la construction du premier absolutisme. La première question invitait les candidats à expliquer, à l'aide du dossier documentaire et de leurs connaissances, comment François Ier a contribué à la construction du royaume de France. La seconde question demandait aux candidats de préparer une séance d'apprentissage sur François Ier "Protecteur des Arts et des Lettres", au sein d'une séquence consacrée au temps des rois.

Les candidats devaient définir les objectifs d'apprentissage, mobiliser des documents pertinents et détailler l'exploitation pédagogique de l'un d'entre eux.

Points positifs :

Certaines copies témoignent d'une bonne analyse des documents fournis, avec une extraction pertinente des informations historiques. Les meilleures copies proposent des séances concrètes et bien articulées, avec des objectifs d'apprentissage clairement définis et des activités adaptées au niveau des élèves.

La dimension artistique et le mécénat sous François Ier ont été abordés dans plusieurs copies, même si l'approfondissement reste souvent insuffisant.

Points à améliorer :

Le jury constate une maîtrise partielle des connaissances historiques. De nombreux candidats se contentent de paraphraser ou de recopier les documents sans apporter d'éléments de connaissance permettant d'en dégager la signification et l'intérêt historiques.

Les connaissances sur le rôle de François I^{er} dans la construction du royaume de France sont lacunaires. Les principaux aspects attendus par le jury étaient :

- Le renforcement de l'autorité monarchique face aux grands féodaux et à l'Église, avec ce que les historiens désignent comme un "premier absolutisme" ;
- Le développement de l'administration et de la justice royale, notamment avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts ;
- L'agrandissement du domaine royal par les stratégies matrimoniales et les guerres.

On observe des confusions chronologiques importantes, comme l'évocation du "commerce triangulaire" sous François I^{er}, ce qui constitue un anachronisme majeur. Les candidats ne parviennent pas à définir avec précision des concepts importants comme "absolutisme", ni à les replacer dans leur contexte historique.

Les stratégies diplomatiques et les guerres d'expansion du Royaume de France sont largement négligées dans les analyses proposées, de même que la dimension artistique et le mécénat sous le règne de François I^{er}.

Sur le plan didactique, l'exploitation des documents reste souvent superficielle. Les candidats ne justifient pas suffisamment leurs choix pédagogiques, notamment concernant l'utilisation des documents. Le travail en groupe est fréquemment mentionné sans pertinence réelle ni explicitation des consignes et des critères de réussite.

Conseils aux futurs candidats :

- Approfondir les connaissances historiques pour proposer une analyse fine et contextualisée des documents ;
- Maîtriser les concepts clés (comme "absolutisme") et les replacer dans leur contexte historique ;
- Exploiter les sources comme des leviers de réflexion permettant de construire une séance cohérente et active, et non comme des fins en soi ;
- Dans les séances proposées, préciser clairement les objectifs d'apprentissage et les compétences visées en lien avec les programmes.

Pour la partie pédagogique, le jury valorise les candidats qui :

- Définissent des objectifs réalistes et pertinents, tenant compte de l'âge des élèves et du temps disponible ;
- Justifient leurs choix documentaires et explicitent leur exploitation pédagogique ;
- Précisent la tâche des élèves et pas seulement l'action de l'enseignant ;
- Proposent une production écrite des élèves ;
- Mentionnent une trace écrite adaptée et structurée ;
- Veillent à la pertinence des modalités de travail proposées (notamment le travail de groupe) et justifient ces choix avec des consignes précises et des critères de réussite explicites ;
- S'assurent de la faisabilité des activités proposées en tenant compte du niveau des élèves.

4. Maîtrise de la langue et de l'expression

La qualité de l'expression écrite est globalement correcte chez une majorité de candidats, avec un niveau d'orthographe acceptable. Cependant, plusieurs copies présentent des erreurs orthographiques et grammaticales, ainsi que des problèmes de ponctuation qui nuisent à la clarté du propos.

Certains candidats gagneraient à travailler leur graphie, parfois difficilement lisible. La structuration des réponses manque parfois de clarté, avec une numérotation des parties insuffisante ou absente.

En termes de vocabulaire spécifique, les copies les plus faibles révèlent une maîtrise insuffisante des termes disciplinaires, ce qui est problématique pour de futurs enseignants qui devront les transmettre aux élèves.

5. Conclusion

L'épreuve d'Histoire, Géographie et EMC du CRPE 2025 révèle des disparités importantes dans la préparation des candidats. Les résultats montrent qu'une part significative des candidats (environ la moitié) n'atteint pas la moyenne, avec des faiblesses marquées concernant :

- La maîtrise des connaissances disciplinaires fondamentales ;
- La capacité à exploiter de façon pertinente les documents dans une démarche pédagogique ;
- La construction de séances structurées avec des objectifs d'apprentissage clairement définis ;
- L'identification des compétences travaillées et des critères de réussite.

Le jury a toutefois apprécié les copies qui démontrent :

- Une bonne analyse du sujet et des documents fournis ;
- Des propositions de séances concrètes, pertinentes et réalisables ;
- Une réflexion didactique et pédagogique approfondie ;
- Des objectifs d'apprentissage et des compétences clairement définis ;
- Une articulation cohérente entre séquence et séances ;
- Une inscription claire des documents dans le projet de séance ;
- Des propositions originales, notamment en EMC.

Pour les futurs candidats, le jury recommande :

- De développer une lecture critique des sujets et des documents ;
- D'acquérir une maîtrise solide des notions principales du programme de la discipline ;
- D'approfondir leurs connaissances historiques afin de proposer une analyse fine et contextualisée des documents ;
- De maîtriser les programmes scolaires et les compétences attendues à chaque cycle ;
- De s'entraîner à la construction de séquences et séances en identifiant clairement compétences, objectifs et types d'évaluations ;
- D'exploiter les sources comme des leviers de réflexion permettant de construire une séance cohérente et active ;
- De soigner la qualité de l'expression écrite, indispensable pour un futur enseignant.

Le jury encourage les candidats à acquérir une culture générale solide dans les domaines de l'Histoire, de la Géographie et de l'EMC, et à s'approprier les démarches pédagogiques propres à ces disciplines pour construire des apprentissages progressifs et cohérents pour les élèves.

VI. L'épreuve écrite d'application dans le domaine ARTS

1. Description de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage dans le domaine des Arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Lors de cette session 2025, les deux composantes déterminées par la commission nationale compétente sont :

- Arts plastiques (10 points);
- Éducation musicale (10 points).

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient 1

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

Le programme de l'épreuve écrite d'application du domaine arts est constitué par :

- Le programme d'enseignement du cycle 1 – plus particulièrement : Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ;
- Les programmes d'arts plastiques et d'éducation musicale des cycles 2 et 3 et d'histoire des arts du cycle 3.

2. Résultats académiques de l'épreuve

Analyse de quelques chiffres clés :

	Externe public	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé
Moyenne	10,22	8,08	9,11	10,33
Note la plus haute	19	11,5	15,5	17,25
Note la plus basse	2,5	5,75	3,75	4
Pourcentage de note > 10	47%	33%	57%	50%
Pourcentage de note =<	53%	67%	43%	50%

46 copies (37 en 2024) ont été corrigées pour l'ensemble des concours (19 % des présents). En 2024 ce taux était de 15%.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. 15% des copies ont obtenu une note éliminatoire.

En 2024 ce taux était de 11%.

La moyenne pour l'ensemble des concours est de 9,9. (Elle était de 10,84 en 2024.)

Si le niveau général est moyen, certaines copies sont de très bon niveau.

17% des copies ont obtenu une note supérieure à 15/20 (le pourcentage étant de 13% en 2024). Ces candidats se sont bien préparés à l'épreuve, sont capables de problématiser en mobilisant à la fois les programmes et une large culture artistique, en argumentant leurs choix, en traitant les deux composantes.

Nous communiquons l'analyse de la répartition des notes pour le seul concours externe. Le faible nombre de copies corrigées pour les autres concours ne permet pas de dégager des résultats significatifs.



3. L'épreuve

a) Composante arts plastiques– Cycle 2 :

Moyenne de la partie : 5,6/10

Commentaires de la composante :

En arts plastiques, il s'agissait de concevoir une fiche de préparation en vue d'une séance au cycle 2.

L'énoncé du sujet amenait le candidat à prendre appui sur les points du programme suivants :

L'expression des émotions : Expérimenter les effets des couleurs, des matériaux, des supports, etc. en explorant l'organisation et la composition plastiques.

Éléments de correction de la partie :

Le dossier documentaire comprenait deux sculptures contemporaines, dont une parmi les œuvres de référence de la discipline. Il présentait également un rappel des compétences travaillées dans le cycle. Des documents didactiques et pédagogiques y étaient joints pour rendre la séance efficace et opérationnelle. Enfin, il permettait d'inscrire la séance dans une dimension de culture partagée et de favoriser l'expression des émotions suscitées par les rencontres et la pratique.

L'expression des émotions est une des trois questions identifiées par les programmes pour motiver, impliquer et solliciter l'analyse critique de l'élève. Elle est abordée dans une perspective de production (exprimer) comme de réception, lors de la confrontation aux œuvres.

Points positifs :

Le jury souligne les propositions des candidats qui :

- Inscrivent la séance dans le domaine de la sculpture ;
- Réussissent à concevoir une mise en œuvre opérationnelle réaliste ;
- Utilisent des éléments de l'environnement culturel local ;
- Tentent des mises en œuvre de la phase de création et prennent en compte les matériaux imposés pour répondre à la contrainte du sujet ;
- Attestent d'une bonne compréhension des textes du dossier documentaire ;
- Inscrivent leur séance dans une progressivité.

Les meilleurs candidats considèrent non seulement la progressivité au sein d'une séquence mais l'envisagent aussi sous d'autres angles : articulation avec le cycle 1, avec le parcours d'éducation artistique dans ses trois piliers. Ils font bon usage du vocabulaire spécifique et mobilisent les apports du dossier documentaire dans leur réflexion.

Point à améliorer :

- Trop de candidats présentent une fiche sans introduction ni conclusion ;
- La question des émotions n'est pas suffisamment présente dans les différentes étapes de la séance et dans la conclusion ;
- La mobilisation des acquis antérieurs est rarement intégrée, les obstacles potentiels sont peu identifiés et la différenciation pédagogique est insuffisamment abordée ;
- Les évaluations, prolongements et dispositifs de remédiation sont généralement absents ou très limités ;
- L'approche sensible est insuffisante avec parfois, des stéréotypes sur la couleur et sur les émotions ;
- Les candidats ne prévoient pas d'intégrer les apports des élèves ;
- La culture mobilisée reste souvent superficielle : la connaissance de l'œuvre au programme de l'épreuve est insuffisante, tout comme celle des éléments du langage artistique (forme, espace, lumière, couleurs, matière, geste, support, outil...). De même, la maîtrise de la variété des techniques exploitables en sculpture depuis le XX^e siècle (collage, assemblage, réemploi d'objets avec ou sans transformation, accumulation, etc.) demeure limitée.

Conseils aux futurs candidats :

- S'appropriier les œuvres au programme, ce qui permettra de les exploiter véritablement dans les propositions et renforcera la culture artistique, pédagogique et didactique ;
- Se construire un répertoire de mise en relation d'exemples d'œuvres associées aux courants esthétiques, notions et vocabulaire spécifique aux arts plastiques ;
- Intégrer davantage l'interdisciplinarité, la transdisciplinarité et la pluridisciplinarité ;
- Articuler sa réflexion avec les différents parcours éducatifs de l'élève.

b) Composante éducation musicale – cycle 3

Moyenne de la partie : 4,4/10

Commentaires de la partie :

En éducation musicale, il s'agissait d'effectuer une analyse critique d'une séance en prenant appui sur les points suivants du programme :

- Chanter et interpréter ;
- Reproduire et interpréter un modèle rythmique et mélodique ;
- Interpréter un répertoire varié avec expressivité ;
- Écouter, comparer et commenter ;
- Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes variés, artistiques et naturels.

Le niveau retenu pour la composante éducation musicale était le cycle 3.

Éléments de correction de la partie :

Le dossier documentaire comportait quatre documents.

Document n° 1 :

Description d'une séance de 30 minutes portant sur un extrait de l'œuvre *Norma*, « Casta Diva » de Vincenzo Bellini

Document n° 2 :

Le Chant. Principes de mise en œuvre – Ressources pour l'enseignement de l'éducation musicale aux cycles 2 et 3. Site eduscol.education.fr/ressources 2016 - Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (extraits).

Document n° 3 :

LE GLOU Charlotte (2022), Pour développer l'écoute active des élèves. *Résonances*, février 2022, n° 38 (extraits).

Document n° 4 :

Rappel du programme d'Éducation musicale au cycle de consolidation (cycle 3) - Compétences travaillées. BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extraits).

L'œuvre *Norma* de la description de séance du document 1 est l'une des œuvres de référence en éducation musicale du concours. Le site Musique Prim propose une fiche pédagogique et un audio d'exploitation.

Le document 2 rappelle quelques principes de la mise en œuvre de l'activité chant, plus particulièrement l'importance de tenir compte des capacités vocales des élèves pour le choix du répertoire.

Dans le document 3, l'autrice insiste sur la nécessité de mettre l'élève en activité lors de la situation d'écoute et d'appuyer l'analyse sur ce qu'il dit, ce qu'il perçoit et ressent.

Points positifs :

Les différentes phases d'une séance de pratique vocale sont été bien identifiées. Ainsi, les candidats ont réussi à identifier des points forts de la séance :

- La présence d'un échauffement ;
- L'apprentissage par imitation ;
- Le plaisir de la pratique vocale.

Les candidats sont nombreux à proposer des pistes pour améliorer l'attention et la concentration des élèves. Les meilleurs candidats proposent une véritable analyse critique avec de bonnes propositions de remédiations ou de reconstruction, intégrant les enjeux de l'enseignement musical à l'école. Ils abordent la progressivité sous divers aspects notamment au sein des cycles.

Points à améliorer :

- La connaissance insuffisante de l'œuvre de référence et plus largement de l'opéra, le défaut de connaissances institutionnelles, didactiques et pédagogiques en éducation musicale expliquent en grande partie un niveau inférieur dans cette composante ;
- La question de l'adaptation du répertoire aux capacités vocales des élèves n'est pas suffisamment argumentée malgré le document 2 ;
- Les connaissances spécifiques au domaine de l'opéra, à l'œuvre support, aux aspects pédagogiques et didactiques de l'enseignement en éducation musicale ne sont pas suffisantes pour une analyse critique problématisée et argumentée ;
- De nombreux candidats considèrent l'univers de l'opéra trop ambitieux pour les élèves. Ils ne distinguent pas activité d'écoute active d'une part et interprétation chantée d'autre part.
- La majorité des candidats témoigne d'une connaissance insuffisante des notions disciplinaires essentielles (genres musicaux, techniques vocales), d'un vocabulaire spécifique mal maîtrisé (timbre, tessiture, registre, ambitus...), ainsi que d'une compréhension limitée de la démarche pédagogique liée à la pratique vocale. Par ailleurs, leur culture musicale reste trop restreinte pour leur permettre de développer chez les élèves des objectifs d'apprentissage pertinents, pour éveiller leur curiosité, et stimuler leur sensibilité ou susciter l'intérêt.
- Les propositions d'amélioration de la séance sont rares et peu argumentées. Elles auraient gagné à aborder les points suivants :
 - La place de la trace écrite ;
 - La place de l'oral ;
 - L'utilisation du tableau comme support pédagogique ;
 - L'utilisation du numérique comme point d'appui d'une séance de réception de l'œuvre ou d'apprentissage du chant, du musicogramme ;
 - La prise en compte des élèves à besoins particuliers ;
 - Les propositions d'évaluations, de prolongements et de remédiations ;
 - La place de l'interdisciplinarité, de la transdisciplinarité et de la pluridisciplinarité.

Conseils aux futurs candidats :

- S'approprier les œuvres au programme, ce qui permettra de les exploiter véritablement dans les propositions et renforcera la culture artistique, pédagogique et didactique ;
- Se documenter en utilisant les sites recommandés tels que Canopé, Musique Prim. Se familiariser avec le vocabulaire spécifique ;
- Se construire un répertoire de mise en relation d'exemples d'œuvres associées aux courants esthétiques, notions et vocabulaire spécifique à la musique ;
- Faire confiance aux élèves, à leur curiosité, à leur capacité à apprendre.

4. Maîtrise de la langue et de l'expression

La plupart des candidats s'expriment correctement à l'écrit. Cependant, certains ont fait preuve de légèreté dans la formulation, en incluant des commentaires personnels inappropriés pour une copie de concours et souvent rédigés dans un style oral mal adapté.

Par ailleurs, la commission a sanctionné les copies présentant une maîtrise insuffisante des compétences fondamentales en grammaire, orthographe et expression écrite, compétences indispensables à l'exercice du métier d'enseignant. Le niveau général reste correct.

5. Conclusion

La commission note un nombre significatif de bonnes et très bonnes copies (17%). Ces candidats se projettent dans des séances réalistes, structurées et sont aussi capables de problématiser dans le respect des attendus des programmes et des enjeux des enseignements artistiques.

Pour une proposition problématisée, structurée et argumentée, les candidats doivent s'appropriier en amont les éléments clés :

- Les programmes pour les trois cycles de l'école primaire ;
- Les éléments didactiques et pédagogiques ;
- Les œuvres inscrites au programme pour les arts.

Il convient de mieux maîtriser le vocabulaire de spécialité et d' étoffer sa culture artistique. Les candidats sont amenés à faire des choix argumentés c'est-à-dire capables d'amener les élèves à progresser dans la connaissance d'artistes, d'œuvres, de pratiques mais aussi dans la prise de conscience de leur sensibilité et de leur potentiel de créativité.

Trop de candidats font l'impasse sur l'introduction et la conclusion, alors que ces éléments, lorsqu'ils sont bien construits, conduisent à un gain de temps et de points. Leur absence génère confusions, erreur et manque de clarté dans l'organisation du devoir comme dans le propos. La commission recommande de préparer l'épreuve en s'entraînant sous contrainte de temps au traitement complet des sujets (introduction/développement/conclusion).

VII. L'épreuve écrite en langue régionale - créole

1. Description de l'épreuve

L'épreuve comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire dans l'une des langues régionales ;
- Une traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire ;
- Le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

Durée : trois heures

Coefficient 1

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé des programmes en la langue régionale mais aussi de ceux des autres disciplines. Le candidat doit pouvoir extraire par une analyse fine d'un ensemble de documents proposés des pistes pédagogiques pour un cycle et un niveau puis construire un commentaire argumenté qui montre qu'il est déjà capable de mettre en œuvre des démarches pédagogiques appropriées, voire même, construire une séquence et/ou une séance pédagogique.

2. Résultats académiques de l'épreuve

Analyse de quelques chiffres clés :

Un concours ouvert lors de cette session est concerné par cette épreuve. Il s'agit de l'externe public LVR.

	Externe public LVR
Moyenne	13,17
Note la plus haute	17
Note la plus basse	10
Écart type	3.55
Pourcentage de note > 10	66,66 %
Pourcentage de note =<10	33,33 %

L'analyse des résultats de l'épreuve externe publique LVR montre que la majorité des candidats a atteint un niveau satisfaisant, avec une moyenne de 13,17 et une note maximale de 17. Cependant, un tiers des candidats (33,33 %) a obtenu une note inférieure ou égale à 10, indiquant que certains rencontrent encore des difficultés à atteindre les exigences minimales de l'épreuve.

3. L'épreuve

a) Partie 1 : un texte en créole à commenter en créole

Moyenne de la partie : 4,67

Commentaires des questions de la partie :

Après lecture d'un texte écrit en créole, le candidat doit répondre à deux questions en analysant les différentes figures de style utilisées par l'auteur afin de rédiger en créole un commentaire argumenté.

Éléments de correction de la partie :

I. Komantè an kréyol / Commentaire en langue régionale

Éléments pour l'introduction = Bayalé

Il faut présenter :

- L'auteur de la traduction, le titre de l'extrait et de l'œuvre en créole : Hugues BARTHÉLÉRY, texte extrait de *Neg-zabitan an* ;
- Le genre littéraire : un roman ;
- La situation du texte dans l'œuvre ;
- Le thème principal du texte : description, portrait, une rencontre, une discussion, etc. ;
- Le rappel du sujet posé dans la question : il s'agit pour le candidat de repérer dans le texte comment l'auteur s'y prend pour montrer ;
- Ki manniè matchè-a ka pran koy pou montré :
 - Manniè Enès toudi épi estébékwe lé i rantré an gran kay Man Emil la ?
 - Manniè, adan kay-tala, Enès ka modi kòy ?
- L'annonce du plan choisi.

Éléments pour le développement = dékatman = dékatiyaj

Les attendus :

- Une rédaction équilibrée avec des parties aménagées de transitions ;
- Des propos enrichis grâce à sa culture générale, régionale et littéraire (le genre, le ton, les métaphores, les comparaisons utilisées par l'auteur, les figures de style fondées sur les oppositions et les distorsions, l'antithèse, le chiasme, l'oxymore et l'hyperbole.)

Éléments pour la conclusion = Pawol pou bout

I ni dé pati :

1°) I ka ripran problem-la yo pozé a an bayalé-a. I ka ba répons dékatman-an ka bay ;

2°) I ka ouvè anèl an lot katchil, an lot lentéré teks-la pé ni.

Points positifs :

Les propositions de commentaires de texte ont un niveau moyen dans l'ensemble : la structuration du commentaire (introduction/développement/conclusion) a été claire dans une seule copie sur trois.

La graphie du créole est mieux maîtrisée. Il n'y a pas trop de fautes graphiques en créole (sauf : confusion en/in, encore pour certains candidats).

Le repérage et l'argumentation adossée aux figures de style ont été faits de façon très pertinente pour une copie et de manière plus superficielle pour les deux autres.

Point à améliorer :

Tous les candidats n'ont pas compris les attendus du commentaire.

On note particulièrement :

- L'absence de présentation du plan ;
- Le manque de maîtrise de la démarche du commentaire de texte : pas de présentation de l'auteur, du texte, du contexte, de l'œuvre l'absence de références culturelles ;
- Des propos peu enrichis par la culture générale du candidat ;
- Un manque de clarté dans la forme des paragraphes argumentés ;
- L'absence de connecteurs logiques dans le développement ;
- Une conclusion qui ne présente pas toujours une ouverture.

Conseils aux futurs candidats :

- Maîtriser les attendus du commentaire de texte ;
- Prendre appui sur le repérage des figures de style pour construire une argumentation ;
- Veiller à ne pas traduire mot à mot des expressions françaises en créole ;
- Annoncer le plan choisi, le respecter et ouvrir la réflexion sur une autre thématique au niveau de la conclusion.

b) Partie 2 : Traduction et grammaire

Moyenne de la partie : 2,48

Traduction

Minimum	1,13 / 3
Moyenne	2,17 / 3
Maximum	3,00 / 3
Ecart type	0,95

La moyenne est relativement élevée mais l'écart type important indique une forte dispersion des résultats. Certains candidats obtiennent des notes très basses, tandis que d'autres atteignent le maximum, ce qui traduit des inégalités de performance plus marquées.

Grammaire

Minimum	2,38 / 3
Moyenne	2,79 / 3
Maximum	3,00 / 3
Ecart type	0,36

La moyenne est plus élevée que pour la traduction et l'écart type plus faible montre que les résultats sont plus homogènes. Tous les candidats obtiennent des notes satisfaisantes supérieures à 2,38.

Commentaires des questions de la partie :

Le candidat doit traduire une phrase créole en français standard, puis répondre à deux questions de grammaire.

Éléments de correction de la partie :

1/ Traduction

« Asiz dèyè kwafèz-li, Man Émil té la ka ponponnen toujou. »

Assise derrière sa coiffeuse, Madame Émile était toujours en train de se pouponner.

2/ Questions de grammaire

À quel temps est cette phrase ?

Citez le groupe circonstanciel de cette phrase.

Dans cette phrase créole, le groupe verbal est composé par la particule de temps « té » et de la particule « ka » qui indique un aspect imperfectif : « té la ka ». L'action est en train de se dérouler dans le passé ce qui correspond en français à l'imparfait de l'indicatif.

Le groupe circonstanciel de cette phrase est : « Asiz dèyè kwafèz-li » car il peut être déplacé ou supprimé sans que le sens de la phrase soit altéré.

Points positifs :

- La compréhension globale de la phrase à traduire est assurée ;
- En grammaire, la connaissance des temps est correcte : imparfait. En revanche peu d'explicitation du temps ;
- En ce qui concerne le groupe circonstanciel, tous les candidats ont su le repérer.

Points à améliorer :

- Une meilleure maîtrise de l'orthographe française ;
- Le registre de langue utilisé à l'écrit doit être maîtrisé ;
- Les candidats doivent être plus vigilants sur les accords en genre et en nombre dans le GN, les accords sujet-verbe et la concordance des temps ;
- En grammaire, les candidats, d'une manière générale, n'ont pas explicité et argumenté leurs réponses concernant le temps et la nature du groupe circonstanciel qui peut être déplacé ou supprimé.

Conseils aux futurs candidats :

Pour la traduction, le candidat doit montrer une bonne compréhension de l'extrait de texte en évitant de traduire mot à mot, en employant un registre de langue adapté à l'écrit et en veillant à une correction orthographique.

3/ Partie 3 : Commentaire d'un dossier pédagogique

Minimum	1,25 / 7
Moyenne	3,46 / 7
Maximum	5,63 / 7
Ecart type	2,19

Les résultats pour cet exercice sont médiocres, se situant juste en dessous de la moitié des points. L'écart type est très élevé, révélant une forte hétérogénéité du groupe.

Le dossier pédagogique à analyser présente cinq documents :

- Document 1 : Texte extrait de Neg-zabitan an, Hugues BARTHÉLÉRY, K Editions, 2013 ;
- Document 2 : Extraits du Programme d'enseignement du cycle de consolidation (Cycle 3), d'après le BOEN n°31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n°25 du 22 juin 2023 ;
- Document 3 : document élèves : Exercices sur le lexique du mobilier créole dans les deux langues (cycle 3) ;
- Document 4 : Présentation de l'auteur du texte.

Éléments de correction de la partie :

Le candidat pourra élaborer un projet pluridisciplinaire permettant aux élèves d'acquérir les compétences attendues par les programmes au cycle 3. (Voir doc.5)

1°) Concernant l'étude du texte créole :

- Comprendre le sens du texte ou d'un extrait ;
- Les comparaisons et les métaphores en créole et en français ;
- Découvrir le vocabulaire du texte (tabkonsol, i ranjé koy, ...).

2°) Concernant l'auteur du texte : Hugues BARTHÉLÉRY - Qui est cet auteur ? Où est-il né ? Quels sont les livres qu'il a écrits ?

3°) Concernant l'exploitation de l'exercice sur le vocabulaire :

- Le Mobilier créole traditionnel par rapport au mobilier contemporain (voir la revue du Conseil Régional : Les Cahiers du patrimoine : Le mobilier créole) ;
- Comprendre le sens du mot créole et trouver son équivalence en français ;
- Comparer les manières de nommer ces meubles dans les deux langues ;
- Recherche sur la dénomination et les usages du mobilier ;
- Habitat et catégories sociales (voir *Kaz Antiyè : jan moun ka rété*).

4°) Concernant l'approche contrastive français-créole : comparer le texte en français et en créole.

- Approche contrastive : neg zabitan : zabitan / habitant ;
- L'habitant : le béké (sens utilisé au XIXème siècle) ;
- Zabitan : écrevisse de rivière ;
- Neg zabitan = neg bitako, neg anba bwa (cf. Roman de Confiant : Bitako-a) ;
- Approche contrastive : topologie en français et en créole ;
- Étude lexicale des mots ;
- Grammaire : Comparer phrases créoles et françaises : les principaux constituants de la phrase simple : P= GS+GV (+GC) ;
- Les verbes pronominaux en français et en créole ;
- La conjugaison des verbes en français et leur équivalence en créole ;
- Travailler sur le vocabulaire : I ranjé koy ;
- Production d'écrits : Travailler sur la description en créole ;
- Expression des sentiments et émotions ;
- Le portrait physique et moral.

5°) Dans les autres disciplines :

- Les vêtements : gaule, etc. ;
- Les différentes espèces de bois utilisées en ébénisterie et en menuiserie : mahogany, courbaril, poirier, gommier blanc, etc. ;
- Les arbres de la Martinique ;
- Observation de la forêt (trois types : forêt hygrophile, mésophylle, xérophile : forêt sèche, humide, humide et sèche) ;
- L'habitat d'hier et d'aujourd'hui (mobilier, matériaux de construction : bois ti baume, maisons en bois à étages, maisons en pierre et bois, habitat urbain et rural) ;
- Les modes de déplacements ;
- La population de la Martinique : origines.

Points positifs :

Les pistes pédagogiques sont pertinentes pour deux copies sur trois :

- Appui sur les parcours éducatifs ;
- Durée des séances ;
- Prérequis ;
- Choix de thématiques de travail ;
- Appui sur la liaison CM2 6e avec une projection en fin de cycle ;
- Appui sur la démarche contrastive et l'interdisciplinarité ;
- Pédagogie de projet avec finalisation prévue (incluant la communauté éducative).

Points à améliorer :

- L'approfondissement de l'analyse des documents ;
- La maîtrise des attendus de cycle (compétence encore fragile) ;
- L'amélioration de la syntaxe et de l'orthographe française à améliorer ;
- Un manque de rigueur dans la rédaction des pistes d'exploitation pédagogique (insuffisance de références à un projet et aux entrées disciplinaires).

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats doivent approfondir les pistes d'exploitation proposées.

L'analyse menée sur l'exploitation des supports pédagogiques doit gagner en cohérence et en pertinence (choix des supports, respect du déroulé des diverses phases de la séance d'apprentissage, objectifs, prolongements, etc.

Il s'agira de plus :

- De s'appuyer sur une meilleure connaissance des textes réglementaires régissant l'enseignement du créole pour construire sa séance ;
- De renforcer les compétences linguistiques (graphie du créole, orthographe, syntaxe et grammaire françaises) ;
- D'améliorer la connaissance des aspects culturels et civilisationnels créoles ;
- D'intégrer, au niveau de l'exploitation des documents du dossier, une prise en compte des parcours éducatifs des élèves.

4. Maîtrise de la langue et de l'expression

Le jury attend une amélioration de la syntaxe et de l'orthographe en français.

5. Conclusion

Le jury s'inquiète du très faible taux de participation à cette session du CRPE spécial créole (24 absents sur 27 inscrits), un fait qui peut être révélateur d'un manque d'anticipation et de préparation à l'épreuve.

Les copies corrigées montrent des fragilités importantes : faible maîtrise des attendus du commentaire, difficultés d'expression en français, connaissances grammaticales limitées et exploitation pédagogique souvent incomplète. Si quelques éléments positifs sont à noter (meilleure graphie du créole, idées pédagogiques intéressantes), ils restent isolés.

Il ne suffit pas de parler créole pour réussir cette épreuve : les candidats doivent démontrer une réelle compétence disciplinaire, didactique et linguistique. Le jury appelle donc à une préparation plus rigoureuse, incluant une meilleure connaissance des textes officiels, un travail approfondi sur la langue (créole et français), et le développement d'une culture générale et pédagogique solide.

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSIBILITÉ

À l'issue des épreuves d'admissibilité, 84 candidats ont été déclarés admissibles. Cela représente 35 % des candidats ayant composé et une augmentation de 33% par rapport à la session 2023.

Les candidats admissibles passent les épreuves orales d'admission, à savoir :

- L'épreuve de leçon ;
- L'épreuve d'entretien ;
- L'épreuve de langue régionale créole (concours externe spécial créole et second spécial créole) ;
- L'épreuve facultative de langue vivante étrangère.

Quelques chiffres :

CONCOURS	INSCRITS	PRESENTS	NOMBRE DE POSTES OFFERTS	NOMBRE DE CANDIDATS ADMISSIBLES	SEUIL ADMISSIBILITÉ	PRESENTS	SEUIL ADMISSION LISTE PRINCIPALE	NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS
EXTERNE PUBLIC	379	158	19	63	10,08	60	13,88	19
EXTERNE PUBLIC LR	38	14	1	3	9,63	3	10,61	1
2nd CONC. INTERNE PUBLIC	66	19	2	6	10,08	6	14,23	2
3ème CONC. PUBLIC	137	30	3	7	9,75	7	11,34	3
EXTERNE PRIVE	81	22	2	5	10,47	5	12,81	2
TOTAL	701	243	27	84	—	81	—	27

Les admis représentent 33 % des admissibles et 11 % des candidats ayant composé.

La moyenne du second concours interne est la meilleure. Les candidats du concours externe public langue régionale obtiennent en moyenne de moins bons résultats.

Les seuils d'admission des concours montrent le très bon niveau des candidats de la session, particulièrement pour les concours externe public et second concours interne public.

	Épreuve de Leçon sur 20	Épreuve d'Entretien sur 20	Épreuve de LVE sur 20	Épreuve de LVR
Note la plus haute	20	20	20	18
Note la plus basse	1,5	1,2	1,25	12,5
Moyenne	11,7130266	11,3710012	13,5	15,5

Les candidats admissibles ont un bon niveau ; les moyennes des différentes épreuves sont satisfaisantes.

I. L'épreuve de leçon

1. Résultats académiques de l'épreuve

Analyse de quelques chiffres clés

	Externe public	2 nd concours interne public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	Externe spécial
Moyenne	11,67	9,33	10,80	8,08	5,38
Note la plus haute	19,88	14	16	10	5,38
Note la plus basse	1,56	7,25	6,63	5,5	5,38
Pourcentage de notes > 10	57,9 %	33,3 %	66,7 %	33,3 %	0%
Pourcentage de notes =< 10	42,1 %	66,7 %	33,3 %	66,7 %	100%

Les concours Externe public (11,67) et 3^{ème} conc. Public (10,80) affichent les meilleures performances moyennes et ont un taux de réussite (notes > 10) supérieur à 50%. Le 3^{ème} concours public se distingue même avec le meilleur taux de réussite (66,7%), indiquant une bonne préparation des candidats.

À l'opposé, les candidats des concours Externe privé (8,08) et 2nd concours interne public (9,33) présentent des moyennes inférieures à 10.

Le cas du concours Externe spécial est le plus préoccupant : sa moyenne est très faible (5,38) et aucun candidat n'a obtenu de notes au-dessus de la moyenne.

2. L'épreuve

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun étant explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes, etc.

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement.

Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury permettant à ce dernier de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

L'épreuve est notée sur 20. La note zéro est éliminatoire.

a) Première partie : leçon de français

Moyenne de la partie : 11,69

L'exposé du candidat

Réussites observées :

Généralement, les candidats s'expriment dans une langue claire et entrent facilement dans l'échange. Leur expression orale est fluide. Les candidats sont à l'évidence bien préparés à cet exercice. Les candidats présentent un exposé bien structuré en proposant une introduction générale, une analyse des documents puis la présentation de la séance. L'enjeu du domaine est abordé de même que les consignes, la présentation des documents, la place de la séance, le niveau, le cycle, les compétences, les objectifs, les prérequis, les phases d'apprentissage ainsi que les prolongements.

La prise en compte de la différenciation pédagogique a été systématique. Les candidats les plus performants ont proposé des pistes de prolongement intéressantes, allant jusqu'à une projection en termes de transversalité. Pour la majorité des candidats, les connaissances didactiques du champ se sont révélées correctes. Globalement, l'analyse des documents a été pertinente et mise au service de la préparation de la séance.

Les meilleurs candidats se distinguent par leur capacité à s'écarter des schémas préétablis de séances ou d'entretiens, pour proposer une réponse pertinente, cohérente avec le sujet et en adéquation avec leurs choix pédagogiques et didactiques. Cela se manifeste, par exemple, dans leur gestion de la phase d'institutionnalisation : ils savent en adapter le moment et la forme en distinguant clairement les enjeux d'une séance de découverte de ceux d'une séance de consolidation.

Ils font le lien entre les différents cycles et entre les disciplines, comprennent l'intérêt des notions dans une perspective spiralaire et curriculaire des programmes.

Points à améliorer :

L'argumentation a été parfois laborieuse notamment en cas de déficit de connaissances.

La partie « présentation des documents » est parfois longue et descriptive.

Certains candidats ont eu des postures qui n'étaient pas toujours adaptées : lecture de l'exposé, avec peu d'attention portée au jury (par exemple en omettant de le regarder).

Quelques candidats ont proposé un exposé très court ne permettant pas de rentrer dans l'analyse.

Plusieurs candidats se sont contentés de l'architecture de la séance sans prendre appui sur une réelle activité permettant de mettre en évidence l'engagement des élèves.

Conseils aux futurs candidats :

Il pourra se révéler pertinent de mettre en relation l'analyse des documents avec d'autres connaissances du candidat par rapport aux cycles, aux programmes, aux ressources nationales et académiques.

Les candidats devront :

- Veiller à la qualité langagière. Soigner le niveau de langage, la syntaxe et le lexique utilisés. Mobiliser le bon registre de langue ;
- S'appuyer sur les documents proposés afin de garantir l'utilisation d'un vocabulaire professionnel ;
- S'appuyer sur tous les documents pour l'argumentation ;
- Ne pas se contenter de présenter une synthèse ou le titre des documents mais plutôt une analyse basée sur un argumentaire en se projetant notamment sur les propositions pédagogiques qui suivront ;
- Se détacher de leur note, ne pas lire leur préparation. Structurer leur propos par un plan et l'annoncer ;
- Structurer leur exposé oral : annonce du plan, de la problématique, du développement et de la conclusion ;
- Justifier leurs choix pédagogiques et didactiques au-delà de la référence aux programmes (en lien avec leur expérimentation, avec les stades du développement de l'enfant, avec un intérêt pédagogique comme par exemples l'interdisciplinarité, la place des valeurs de la République, de la citoyenneté, etc. ;
- S'exercer à concevoir des séances articulées à partir des programmes et à proposer des mises en œuvre réalistes prenant en compte la diversité des élèves ;
- S'appropriier les connaissances didactiques « de base » : l'apprentissage de la lecture, les pratiques de l'oral, les pratiques d'écriture ;
- Prendre connaissance des guides institutionnels existants, en identifiant les enjeux didactiques et pédagogiques ;
- Développer leur connaissance des cycles (textes et documents de référence) ;
- Être capable de définir les termes utilisés.

L'échange avec le jury

Réussites observées :

Quelques candidats ont été capables d'énoncer des connaissances issues de la recherche, en citant notamment des didacticiens ou scientifiques tels que Verghnaud ou Dehaene. D'autres ont également manifesté une réelle réflexion et ont cherché à mobiliser leurs connaissances pour répondre aux questions.

Ils ont exposé avec précision la variété de leurs connaissances didactiques et disciplinaires. La plupart des candidats ont déclaré connaître les guides de référence. Ils ont adopté une posture professionnelle adéquate en prenant en compte les propositions de réflexion des membres du jury.

Les candidats qui ont réussi cette épreuve ont présenté des séances construites avec sérieux, en prenant en compte les besoins des élèves. Une capacité à changer de point de vue chez certains candidats a été appréciée par le jury. Celui-ci a, par ailleurs, apprécié la capacité de certains d'entre eux à prendre en compte les questions posées pour faire évoluer leur représentation initiale. Cette posture laisse présager de bonnes capacités d'analyse réflexive.

Difficultés repérées :

Le jury a noté des difficultés pour certains à faire évoluer leur réflexion. Les candidats ont pour la plupart du temps des difficultés à justifier les modalités pédagogiques choisies au regard de l'objectif visé et d'éléments didactiques.

Les candidats ont, par ailleurs, éprouvé des difficultés à entrer dans une démarche réflexive. Ils ont fait montre de peu de connaissances relatives aux sciences cognitives et aux processus d'apprentissage des élèves.

Les propositions de différenciation soumises ne permettaient pas de faire progresser l'élève.

Le jury a noté chez certains candidats des propositions sans intention pédagogique véritable, un lexique professionnel fragile ou peu maîtrisé et une méconnaissance des recommandations institutionnelles. Certains candidats se sont montrés hésitants.

L'interdisciplinarité et la différenciation étaient peu développées. Les candidats possédaient peu de références théoriques pour justifier leurs propos. Certains candidats n'ont pas été en capacité de répondre à la question des documents institutionnels et ont présenté trop peu de connaissances didactiques et pédagogiques.

Conseils aux futurs candidats :

Il pourra se révéler pertinent de mettre en relation l'analyse des documents avec d'autres connaissances du candidat par rapport aux cycles, aux programmes, aux ressources nationales et académiques.

Les candidats devront :

- S'exercer à concevoir des séances articulées à partir des programmes et de proposer des mises en œuvre réalistes prenant en compte la diversité des élèves ;
- S'appropriier les connaissances didactiques « de base » : l'apprentissage de la lecture, les pratiques de l'oral, les pratiques d'écriture ;
- Prendre connaissance des guides institutionnels existants, en identifiant les enjeux didactiques et pédagogiques ;
- Développer leur connaissance des cycles (textes et documents de référence) ;
- Être capable de définir les termes utilisés ;
- Être capable de se saisir des questions du jury pour faire évoluer la séance proposée ou la représentation du métier ;
- Connaître les grands principes relatifs à la psychologie, au développement de l'enfant et s'appuyer sur ces derniers pour leurs justifier ses choix pédagogiques et didactiques.

b) Deuxième partie : leçon de mathématiques

Moyenne de la partie : 10,3

L'exposé du candidat

Points positifs :

Les exposés étaient généralement bien structurés et bien contextualisés, au regard des cycles concernés. Les candidats performants ont su analyser avec efficacité et pertinence les documents du dossier, en identifiant précisément les enjeux et problématiques d'enseignement. Ils ont globalement bien utilisé le temps imparti (10 minutes de présentation en moyenne). Les meilleurs candidats ont su mettre en relief leurs expériences vécues en stage, en s'appuyant sur un plan structuré, annoncé et bien présenté. Certains candidats ont fait preuve d'analyse critique par rapport aux éléments du dossier en proposant également d'autres références pour étayer leur présentation.

Points à améliorer :

Les candidats doivent absolument manifester une bonne connaissance du fonctionnement de la maternelle, en proposant notamment des modalités d'apprentissages adaptées à l'âge des enfants.

Les organisations pédagogiques doivent être réalisables et les activités proposées adaptées à l'objectif visé.

Les connaissances relatives à la ligne numérique (du cycle 1 au cycle 3) doivent être améliorées. Les candidats doivent s'assurer d'illustrer, par des exemples concrets, les aides qu'ils proposent pour répondre aux besoins spécifiques des élèves, dans le cadre de la différenciation pédagogique.

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats doivent développer leur capacité à justifier leur choix d'organisation pédagogique et à les mettre en lien avec les besoins des élèves.

Les candidats devront :

- Respecter un temps d'exposé suffisant, permettant au jury d'apprécier leur capacité de conception et d'analyse ;
- Envisager des modalités de travail variées (collectif, individuel, binôme, ...) pour maintenir l'engagement des élèves ;
- Définir des objectifs clairs et mesurables pour la leçon et bien indiquer ce que les élèves doivent savoir ou être capables de faire à la fin de la séance ;
- Proposer des séances opérationnelles, adaptées et répondant à la problématique posée ;
- Anticiper les obstacles didactiques et les réponses possibles des élèves ;
- Connaître et s'appropriier les ressources institutionnelles, les démarches d'enseignement ;
- Bien connaître le programme de mathématiques de l'école primaire, y compris les objectifs d'apprentissage et les compétences à développer ;
- Penser à regarder régulièrement les membres du jury.

L'échange avec le jury

Points positifs :

Certains candidats ont su répondre au jury en prenant du recul par rapport aux exercices et référents proposés dans le dossier.

Globalement, les candidats ont su rester à l'écoute. Les plus performants ont réussi à justifier les organisations qu'ils avaient privilégiées pour leur séance, en montrant une bonne maîtrise des modalités d'apprentissage (notamment en maternelle). Ils ont alors su prendre appui sur les pistes de réflexion proposées par le jury pour faire évoluer leurs représentations initiales, en décrivant les aides à apporter aux élèves.

La différence entre séance et séquence a bien été maîtrisée par les candidats.

Points à améliorer :

Lors des entretiens, le jury a constaté que de nombreux candidats éprouvaient des difficultés à adapter leur réflexion en fonction des questions posées. Cette lacune se traduisait notamment par leur incapacité à inscrire clairement leurs propositions dans une intention pédagogique et à justifier leurs choix de modalités en fonction des objectifs visés et de considérations didactiques précises. Une maîtrise insuffisante des spécificités de l'école maternelle a également été relevée chez plusieurs d'entre eux.

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats devront :

- Connaître et expliciter les six compétences mathématiques et le triptyque (manipuler/verbaliser/abstraire) pour mieux organiser la séance ;
- S'approprier les connaissances didactiques « de base » : l'apprentissage de la numération décimale, du calcul, de la résolution de problèmes et de la géométrie ;
- Prendre connaissance des guides institutionnels existants, en identifiant les enjeux didactiques et pédagogiques ;
- Développer leur connaissance des cycles (textes et documents de référence) ;
- Employer un vocabulaire mathématique approprié ;
- Rester attentif aux questions et commentaires du jury ;
- Justifier leurs choix pédagogiques en se basant sur des références théoriques ou des expériences antérieures ;
- Montrer comment leurs choix s'inscrivent dans une démarche d'enseignement efficace et adaptée aux élèves ;
- Partager leur vision de l'enseignement des mathématiques.

3. Maîtrise de la langue et de l'expression

Les candidats ont, dans l'ensemble, su démontrer une capacité à articuler clairement leurs idées, à utiliser un vocabulaire riche et approprié, et à structurer leur discours de manière cohérente.

4. Conclusion

L'épreuve de leçon a permis au jury d'apprécier la bonne préparation des candidats dans les deux disciplines fondamentales que sont le français et les mathématiques. Les exposés les plus réussis se sont distingués par une structuration claire, une analyse pertinente des documents proposés, ainsi qu'une articulation réfléchie entre les choix didactiques et les besoins des élèves. Les candidats ont, pour la plupart, su faire preuve d'une réelle capacité d'adaptation, en s'appuyant sur des références institutionnelles et des connaissances didactiques consistantes.

En français comme en mathématiques, les prestations les plus convaincantes ont mis en lumière une bonne maîtrise des programmes, un souci d'ancrage dans la réalité des classes, et une attention particulière portée à la différenciation pédagogique. L'échange avec le jury a souvent permis d'enrichir et d'affiner les propositions initiales, révélant chez plusieurs candidats un véritable potentiel de développement professionnel et une posture réflexive prometteuse.

Si des marges de progression demeurent, notamment en ce qui concerne la justification des choix pédagogiques et la connaissance des dispositifs institutionnels, la qualité générale des interventions atteste de l'engagement des candidats et de leur capacité à se projeter avec sérieux dans leurs futures responsabilités du métier.

II. L'épreuve d'entretien

1. Résultats académiques de l'épreuve

Analyse de quelques chiffres clés

	Externe public	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	Public Externe Spécial Langue Régionale
Moyenne	4,38	5,48	5,53	4,98	6,6
Note la plus haute	9,2	9,9	8,2	10	6,6
Note la plus basse	1,45	2	1,5	0,2	6,6

Les candidats expérimentés (concours internes) réussissent mieux en moyenne à l'entretien.

Les externes publics et privés ont des performances plus faibles ou plus hétérogènes, avec certains très faibles et quelques très bons.

2. L'épreuve

a) Première partie : EPS

Moyenne de la partie : 10,11

L'exposé du candidat

Points positifs :

- Les candidats s'exprimaient de manière appropriée ;
- Le choix de l'APSA lorsqu'elle n'était pas déjà proposée était correct ;
- Ils ont fait preuve d'écoute et de respect envers les membres du jury ;
- Ils ont su faire évoluer les situations présentées suite aux remarques du jury ;
- Le jury a apprécié les exposés bien structurés qui montraient une maîtrise des enjeux de l'EPS, des difficultés rencontrées par les élèves et qui proposaient une ou plusieurs situations simples répondant à la problématique posée ;
- Les meilleurs candidats ont su proposer des prolongements et établir des liens pluridisciplinaires pertinents ;
- Le rôle de l'enseignant en matière de sécurité a souvent été souligné ;
- Les obstacles rencontrés par les élèves ont généralement été identifiés.

Pour les candidats ayant réussi l'épreuve, on note les points suivants :

- Annonce et respect d'un plan structuré ;
- Bonne gestion du temps ;
- Analyse pertinente de la problématique ;
- Présentation de situations appropriées ;
- Élocution de bonne qualité ;
- La tenue et la ponctualité des candidats ont répondu aux attendus du métier.

Points à améliorer :

- La préparation de l'épreuve ;
- La posture des candidats lors de la présentation (gestion du corps, de la voix, du regard) ;
- La tenue vestimentaire inadéquate de certains candidats ;
- Le traitement de la problématique posée et du sujet dans son intégralité ;
- La définition de l'objectif de la séance ;
- L'organisation pédagogique, la gestion du groupe classe ;

- La prise en compte du temps moteur effectif de l'élève ;
- L'inscription de la situation dans la séance voire dans la séquence ;
- L'exploitation judicieuse et appropriée des annexes ;
- La maîtrise du vocabulaire spécifique ;
- La prise en compte des variables didactiques (temps, espace, matériel, etc.) ;
- Les connaissances spécifiques liées à la natation notamment les parcours aquatiques et la réglementation sécuritaire ;
- La dimension sécuritaire de l'EPS ;
- Une connaissance insuffisante du développement de l'enfant, ne permettant pas toujours de proposer des activités appropriées à l'âge et aux capacités des élèves.

Conseils aux futurs candidats :

Pour bien se préparer à l'épreuve d'EPS, il sera primordial d'acquérir une solide connaissance des :

- Fondamentaux et composantes des différentes activités physiques, sportives et artistiques (APSA) ;
- Textes réglementaires et aspects sécuritaires liés à l'enseignement de l'EPS ;
- Ressources d'accompagnement, notamment celles disponibles sur Éduscol ;
- Théories et pratiques requises pour enseigner l'EPS.

Afin de mieux réussir les futures épreuves, il est recommandé de se concentrer sur les aspects suivants :

- L'amélioration de la gestion du temps imparti ;
- L'approfondissement des connaissances didactiques et pédagogiques de la discipline ;
- Le temps à accorder à la lecture et à l'identification de la problématique posée dans le sujet ;
- L'analyse des difficultés des élèves en formulant des hypothèses variées ;
- La proposition de situations d'apprentissage en adéquation avec la problématique identifiée ;
- L'inscription de la séance proposée dans une séquence d'enseignement ;
- La proposition d'une situation qui s'inscrit dans une continuité des apprentissages ;
- La conception d'une situation de référence permettant d'évaluer les acquis des élèves ;
- La mise en œuvre pratique plus en phase avec la réalité. Sortir des propos généraux ;
- L'explicitation du rôle de l'enseignant dans les différentes étapes et l'animation de la séance.

L'échange avec le jury

Points positifs :

- Une attitude ouverte et constructive a été adoptée pour répondre aux questions posées ;
- Les candidats ont fait preuve de capacité d'adaptation en réajustant leurs réponses selon les indications et orientations fournies par les membres du jury ;
- Les candidats qui se sont démarqués sont parvenus à cerner le champ d'apprentissage et à proposer des activités et situations d'apprentissages pertinentes.

Points à améliorer :

Bien que l'expression orale soit généralement correcte, il est important de noter que certains candidats ont commis des erreurs syntaxiques et ont parfois montré un relâchement dans le niveau de langue utilisé.

De même, les capacités d'argumentation de certains candidats ont souvent été insuffisantes ; ces derniers ne s'appuyant pas suffisamment sur leur connaissance de l'enfant, leur expérience ou les particularités des APSA.

De plus, ils ne maîtrisaient pas ou ne faisaient pas appel aux textes de référence : programmes scolaires, volumes horaires, théories d'apprentissage, taux d'encadrement, etc. Enfin, la place, le rôle, l'attitude des élèves ont été très peu évoqués et le sujet de l'évaluation a été rarement traité.

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats doivent se préparer en s'entraînant à élaborer des séances, des programmations annuelles qui intègrent les différents domaines d'apprentissage et à justifier leurs choix pédagogiques et didactiques.

b) Deuxième partie : motivations et aptitude à se projeter dans le métier de professeur

Moyenne de la partie : 12,55

La présentation

Points positifs :

Le jury a relevé plusieurs aspects positifs chez certains candidats, témoignant d'une préparation rigoureuse et d'une forte adéquation avec les attentes du métier de professeur des écoles. Ainsi, les points forts sont les suivants :

- Un bon niveau d'expression orale ;
- Une préparation soignée ;
- Un respect du temps imparti ;
- Un exposé de qualité valorisant l'expérience professionnelle ;
- Un intérêt et une motivation pour le métier ;
- Une cohérence entre le parcours professionnel et le métier visé ;
- Une référence au référentiel des compétences métier.

Points à améliorer :

Le jury a mis en évidence plusieurs points nécessitant une amélioration :

- La connaissance du référentiel des compétences professionnelles du professeur des écoles (PE) ;
- Le lien entre les compétences déjà acquises et celles requises pour le métier de PE afin de mieux valoriser son parcours ;
- L'articulation des connaissances et compétences acquises en formation initiale avec les activités et projets pouvant être développés dans une classe ;
- La connaissance des droits et obligations des fonctionnaires ;
- La connaissance du système éducatif : le fonctionnement des écoles, les instances de dialogue, les interactions avec les partenaires, la hiérarchie, le rôle du directeur d'école et les dispositifs d'aides ;
- La construction d'une perception réaliste du métier.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury conseille :

- D'investir pleinement le temps alloué ;
- De maintenir un niveau de langue soigné ;
- D'éviter de lire ou réciter son exposé ;
- De dépasser l'attrait affectif pour le métier en fondant sa motivation sur une solide connaissance des enjeux du système éducatif et en se projetant dans les actions futures menées ;
- De tenir compte de la réalité du terrain et d'ajuster ses représentations initiales du métier ;
- De s'appuyer sur la littérature scientifique, pédagogique et didactique ;
- De renforcer sa préparation : avant le concours, le candidat doit préparer et organiser son parcours professionnel. Il peut commencer par décrire les points clés de chaque expérience, les compétences développées et les réalisations significatives. Cela l'aidera à se familiariser avec son propre parcours et à le structurer ;
- S'entraîner à plusieurs reprises pour maîtriser sa présentation et gagner en aisance, afin de pouvoir se consacrer pleinement au fond : valoriser les moments clés de son parcours et démontrer en quoi chaque expérience a nourri son développement professionnel.

L'échange avec le jury

Points positifs :

Les candidats ont été attentifs, réactifs. De plus, les échanges ont été cordiaux et se sont inscrits dans un échange professionnel.

Les meilleurs candidats se distinguent par une :

- Mobilisation des compétences acquises dans la projection professionnelle ;
- Bonne appréhension du métier de professeur des écoles ;
- Identification du réseau éducatif associé aux écoles.

Points à améliorer :

Certains candidats gagneraient à :

- Faire preuve de sincérité à propos de leur projet professionnel ;
- Contrôler leurs émotions ;
- Renforcer le lien entre compétences acquises et métier de professeur des écoles ;
- Approfondir la connaissance des textes officiels, des droits et devoirs des fonctionnaires, du fonctionnement du système éducatif.

Conseils aux futurs candidats :

La présentation d'expériences concrètes, en particulier pour ceux ayant déjà une pratique en classe améliorera les propositions.

Les candidats veilleront à maintenir un contact visuel avec le jury lors des échanges.

c) Deuxième partie - Suite : les mises en situation professionnelles (vie scolaire et situation d'enseignement)

Points positifs :

Les meilleurs candidats se sont montrés réactifs et ont étudié les sujets de manière relativement rapide ; les réponses proposées étaient bien structurées. Ils ont su cerner les enjeux de la situation, notamment les principes et valeurs de la République à mobiliser.

Points à améliorer :

- Proposer des solutions concrètes et réalisables ;
- Analyser la situation en considérant l'ensemble des éléments et leurs interactions ;
- Faire référence aux ressources pédagogiques académiques ;
- Prendre en compte la relation partenariale.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury préconise de développer les compétences suivantes.

⇒ La maîtrise des fondements institutionnels et déontologiques :

- Approfondir sa connaissance du cadre institutionnel (le système éducatif, ses acteurs, ses enjeux) et des textes qui le régissent ;
- S'approprier les principes et valeurs de la République et de l'École pour pouvoir les incarner et les transmettre dans toute situation professionnelle ;

⇒ L'adoption d'une posture de professionnel réflexif :

- Analyser toute situation complexe avec méthode et recul, en mobilisant un cadre d'analyse pertinent (juridique, déontologique, pédagogique) ;
- Dépasser les réponses fondées sur la seule dimension affective (empathie, compassion) pour construire des décisions professionnelles, justifiées et responsables.

⇒ La démonstration de sa capacité d'action et de discernement :

- Justifier ses propositions par une compréhension fine des enjeux propres à chaque situation ;
- Faire preuve de discernement et de sens des responsabilités dans les choix opérés.

3. Maîtrise de la langue et de l'expression

On note une bonne maîtrise de la langue française et de l'expression orale.

Les candidats veilleront à bien articuler, à réguler leur débit et à maintenir le niveau de langage attendu durant toute l'épreuve.

4. Conclusion

La session 2025 du CRPE a permis d'auditionner des candidats dont la présentation, la posture et le registre de langue correspondaient aux attentes du métier de professeur des écoles. Les périodes d'immersion professionnelle, notamment les stages d'observation et de pratique accompagnée, se sont révélés être un atout majeur pour les meilleurs candidats. Cependant, il est important d'attirer l'attention des futurs candidats sur les points suivants :

- La connaissance et la préparation de l'entretien en EPS ;
- La gestion du temps d'exposé ;
- La connaissance du système éducatif dans sa globalité : le champ d'action du candidat ne se limite pas à son environnement professionnel immédiat ;
- La maîtrise de la déontologie, des droits et obligations des fonctionnaires et des valeurs et principes de la République.

III. L'épreuve de langue vivante étrangère

1. Résultats académiques de l'épreuve

Analyse de quelques chiffres clés

	CRPE Privé Externe	CRPE Public 2nd concours interne	CRPE Public 3ème concours	CRPE Public Externe	CRPE Public Externe Spécial Langue Régionale
Moyenne	15,00	13,58	14,80	11,87	2,90
Note la plus haute	15	17,25	20	19,5	2,9
Note la plus basse	15	9	8,5	2,5	2,9
Pourcentage de notes =< 10	0,0%	33,3%	20,0%	25,0%	100,0%
Pourcentage de notes > 10	100,0%	66,7%	80,0%	75,0%	0,0%

L'épreuve a été satisfaisante pour la plupart des concours, en particulier pour les candidats du 3ème concours et l'externe privé. Elle révèle un bon niveau de l'ensemble, mais mettent en évidence des disparités importantes.

2. L'épreuve

a) Première partie : l'exposé du candidat

Présentation rapide du candidat dans la langue vivante étrangère (LVE)

Points positifs :

Les très bons candidats ont su adopter une posture (code vestimentaire et registre de langue) adaptée à une situation d'entretien de recrutement professionnel dans le cadre d'un concours.

Ils ont annoncé le plan de leur présentation et ont mis en lien l'enseignement de la LVE avec leur parcours professionnel ou de formation. Ceux qui ont bien optimisé le temps, l'ont équitablement réparti entre présentation personnelle et présentation du document.

Points à améliorer :

Les candidats les moins performants n'ont utilisé que trois ou quatre minutes sur les dix imparties. Plusieurs candidats n'ont pas profité de ce temps pour se présenter personnellement.

Les candidats ne mettent pas suffisamment leurs expériences personnelles ou même professionnelles à profit.

Conseils aux futurs candidats :

Il s'agira de bien préparer sa présentation et de la mémoriser afin de garder tout le temps de préparation pour la réflexion pédagogique et didactique.

Il importe également de prendre soin de répondre à toutes les questions posées dans la consigne.

Présentation du document dans la LVE

Points positifs :

Les bons candidats ont problématisé la présentation du document : identification de la nature du document, analyse du contenu. La gestion du temps a bien été appréhendée car ils ont su équilibrer leur présentation personnelle et celle du document. Les très bons candidats ont utilisé à bon escient les 10 minutes prévues.

Points à améliorer :

Les points à améliorer sont :

- L'identification de la nature et la fonction du document ;
- La paraphrase des documents, la traduction en langue cible des grands titres du document ;
- La méconnaissance du vocabulaire spécifique à la pédagogie ;
- L'absence de méthodologie dans la présentation ;
- Une présentation descriptive et non problématisée.

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats veilleront à :

- S'entraîner à présenter différents types de documents : fiche de séance, fiche de séquence, document institutionnel ;
- Proposer une présentation du document qui va plus loin que la description et entre dans l'analyse ;
- Être au clair avec le vocabulaire à mobiliser pour la présentation d'un document pédagogique ;
- Utiliser la totalité du temps imparti pour la présentation.

b) Deuxième partie : l'exploitation du support fourni (séance ou séquence)

Points positifs :

Les très bons candidats ont montré une bonne connaissance des textes institutionnels : le CECRL, le plan langues vivantes, la circulaire du 15/12/2022, les programmes, les documents d'accompagnement des programmes (repères de progressivité notamment). L'introduction de certains outils numériques comme Captain Kelly a été appréciée du jury.

Ils ont également su se projeter avec réalisme dans la classe en proposant des modalités pédagogiques favorables à la prise de parole des élèves et à la mémorisation.

Une différence très nette a été observée par le jury entre les candidats qui avaient pu expérimenter des séances en classe et les autres.

Points à améliorer :

L'approche culturelle a souvent été négligée dans les propositions des candidats. Elle s'est limitée à la sollicitation d'intervenants étrangers. La culture anglophone ou hispanophone pouvait être abordée avec les élèves à travers des modalités et supports différents. De plus, la différenciation pédagogique ainsi que la diversité des modalités pédagogiques n'ont pas toujours été mentionnées.

Il s'agirait également de prendre en compte toutes les questions présentes dans la consigne.

Conseils aux futurs candidats :

Afin d'améliorer leurs propositions, il est conseillé aux candidats d'expérimenter des séances de LVE lors de stages en classe, de consulter les documents officiels qui régissent l'enseignement des LVE (programmes, le plan Langues, le CECRL, les documents d'accompagnement sur Éduscol).

c) Troisième partie : l'entretien avec le jury

Points positifs :

Les bons candidats ont répondu aisément aux questions du jury en faisant un effort de syntaxe et de prononciation.

Les très bons candidats ont su identifier leurs marges de progrès et se projeter avec aisance dans la fonction.

Point à améliorer :

Les candidats pourront davantage étayer leur propos en prenant appui sur les stages effectués ou sur leurs expériences personnelles.

Conseil aux futurs candidats :

Il s'agira d'expérimenter des séances de LVE en classe ou de visionner des exemples de séances sur le site de la mission langue de l'académie de la Martinique par exemple.

3. Maîtrise de la langue et de l'expression

De nombreux candidats gagneraient à s'exposer régulièrement à la langue cible afin d'améliorer leurs compétences linguistiques, notamment en production (séjours linguistiques, visionnage de supports audiovisuels, etc.).

4. Conclusion

Dans l'ensemble, les candidats ont montré un réel intérêt pour la langue. Ils ont fait preuve d'une motivation à l'enseigner dans les classes avec une analyse assez juste des supports utilisés. Les candidats ayant le plus de difficulté sur le plan discursif (manque de vocabulaire, maîtrise moyenne de la phonologie) n'ont pas toujours réussi à expliciter leur pensée dans la langue cible.

IV. L'épreuve de créole

1. L'épreuve

a) Première partie : l'exposé du candidat

Analyse du dossier documentaire en créole

Points positifs :

Le jury a apprécié la présence d'un plan structuré et d'une problématique qui mettait en relation les documents du corpus.

La vision transversale des enseignements a été envisagée de manière pertinente. L'appui sur des références de la littérature antillaise et sur le contexte socio-culturel a illustré avantageusement le propos.

Point à améliorer :

Ne pas se limiter à la description des documents mais envisager leur mise en interaction pour dégager une problématique au service des apprentissages.

Conseils aux futurs candidats :

L'élaboration de la problématique à partir du corpus :

- Identifier l'enjeu central qui émerge de la confrontation des documents ;
- Formuler, à partir de cet enjeu, une problématique claire et pertinente qui guidera l'ensemble de l'analyse.

La conduite d'une analyse approfondie et multidimensionnelle :

- Construire une argumentation étayée qui réponde à la problématique en s'appuyant sur une analyse synthétique des documents ;
- Enrichir cette analyse en la situant dans une perspective plus large, intégrant :
 - Une interprétation symbolique ;
 - Des éléments de contexte (historique, socio-économique, etc.) ;
 - Une dimension culturelle locale (mémoire, patrimoine, arts, etc.).

La vigilance concernant la qualité de sa prestation orale :

- Soigner sa prestation orale : parler clairement, adopter un rythme approprié, articuler correctement, utiliser un langage précis et professionnel, et maintenir une posture et un regard assurés pour capter et retenir l'attention de l'auditoire ;
- Faire preuve de maîtrise linguistique. Une autocorrection spontanée, y compris en créole si elle s'avère pertinente, peut être appréciée comme un signe d'aisance.

Utilisation du dossier documentaire dans une séquence ou une séance d'enseignement (en français).

Points positifs :

- L'exploitation pédagogique présentée montrait des appuis didactiques pertinents ainsi que des modalités pédagogiques variées ;
- La démarche contrastive a été exploitée à bon escient ;
- Le croisement des enseignements a été exploité de façon pertinente ;
- La prise en compte de l'évaluation sommative – les candidats ont montré qu'ils comprennent l'importance de la rendre précise, juste et adaptée aux objectifs ;
- La corrélation du dossier pédagogique avec le cycle et le niveau choisis a été pertinente.

Points à améliorer :

Il s'agira de :

- S'appuyer sur les textes officiels et particulièrement le socle commun ;
- Tenir compte des représentations initiales des élèves dans le lancement d'une séance ;
- S'appuyer sur une évaluation diagnostique en début de séquence.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury conseille aux candidats de :

- Veiller à bien préciser l'objectif visé, les compétences attendues, les prérequis ;
- Proposer des modalités favorisant les interactions ;
- Mentionner la tâche finale visée.

Deuxième partie : l'entretien avec le jury

Points positifs :

Le jury mentionne que :

- Les candidats ont su échanger avec un langage soutenu et correct en créole ;
- Les compétences de compréhension orale, d'expression orale en continu et en interaction étaient correctes ;
- La posture du candidat augure d'une bonne compréhension des valeurs de la République.

Point à améliorer :

Prendre le temps de bien écouter les questions posées par le jury avant d'y répondre.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury préconise de :

- Rester honnête par rapport à ses connaissances sur la langue et la culture créole ;
- Prendre en compte le fait que la LVR est un enseignement sur lequel s'appuyer pour amener une meilleure réussite des élèves ;
- Penser et structurer l'apprentissage des élèves ;
- Prendre du recul et faire évoluer sa réflexion en fonction des interactions avec le jury ;
- Ne pas hésiter à demander une reformulation des questions en cas de non compréhension.

2. Maîtrise de la langue française et créole et de l'expression

La lecture en créole demeure satisfaisante. Le jury note les efforts liés à l'intonation, à la fluidité et à la prosodie qui étaient adaptées au texte proposé.

Les exemples d'exploitation de l'approche contrastive démontrent la capacité du candidat à mobiliser créole et français au service des apprentissages.

3. Conclusion

L'épreuve de créole vise à évaluer à la fois la maîtrise de la langue et la capacité des candidats à concevoir et mettre en œuvre des situations pédagogiques adaptées aux élèves. Elle permet d'apprécier leur aptitude à analyser des documents, à construire des activités pertinentes et à réfléchir à leur pratique future d'enseignant dans un contexte culturel et linguistique spécifique.

Les candidats doivent d'abord veiller à établir des liens entre les documents du corpus, plutôt que de se limiter à une simple description successive : une problématique doit en découler. Les propositions de séances s'appuient sur les documents et reflètent une projection dans le futur métier d'enseignant.

Il convient également de :

- Formuler des consignes claires et explicites, compréhensibles par tous les élèves ;
- Prendre en compte les connaissances culturelles des élèves pour adapter le contenu des situations pédagogiques ;
- Favoriser une participation réelle des élèves, en s'appuyant sur une démarche actionnelle ;
- Veiller à ce que l'expression des motivations des candidats soient sincères et dépassent le simple intérêt personnel, afin que leurs propositions traduisent un engagement authentique.

Les propositions sont en faveur d'un enseignement permettant la double maîtrise linguistique et sont en lien avec la connaissance des valeurs de la République.

La démarche contrastive doit être connue et utilisée lors de cette épreuve.

CONCLUSION

Le concours CRPE 2025 illustre l'importance cruciale d'une préparation solide, associant maîtrise des fondamentaux, immersion en milieu scolaire et compréhension des enjeux républicains.

Malgré un contexte de forte concurrence lié à la réduction du nombre de postes, les candidats qui ont bénéficié d'un accompagnement structuré ont su se distinguer.

Les enseignements tirés de cette session permettent de mieux orienter les futurs candidats et de renforcer les dispositifs de formation, afin de garantir des professeurs des écoles compétents, engagés et capables de répondre aux exigences de l'École de la République.